



LE DEVOIR

Assurance-emploi: des conservateurs du Québec dénoncent la réforme

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

La grogne régionale envers la réforme de l'assurance-emploi gagne jusqu'aux conservateurs. Du moins, ceux qui l'étaient. Au moins trois candidats défaits du Parti conservateur à la dernière élection joignent leur voix aux mécontents pour demander à Ottawa de retourner à sa table à dessin pour prendre en compte la réalité de leur région.

C'est le cas de Bertin Denis, Allen Cormier et Michel-Eric Castonguay, qui se sont présentés sous la bannière conservatrice à l'élection de 2011, respectivement dans les circonscriptions de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia et Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord. Ce sont trois circonscriptions de l'est du Québec où le travail saisonnier est une réalité omniprésente.

«C'est une grande réforme pancanadienne qui ne tient pas beaucoup compte des particularités régionales», lance Bertin Denis, en entretien avec *Le Devoir*. Cette réforme «*crée beaucoup, beaucoup, beaucoup d'incertitude*», déplore celui qui est préfet de la MRC des Basques. «*Je suis modérément pour les objectifs de la réforme [mettre un terme à certains abus], mais j'en constate les effets collatéraux extrêmement négatifs.*» À ce chapitre, il donne l'exemple des pompiers volontaires.

La plupart des pompiers volontaires de sa région sont par ailleurs des travailleurs saisonniers qui touchent à l'occasion de l'assurance-emploi. Auparavant, un chômeur pouvait conserver en plus de sa prestation tout revenu ne dépassant pas 40% de celui-ci. Désormais, le gouvernement retient 0,50 \$ de prestation pour chaque dollar gagné. «*Ils font un feu, ils gagnent 55\$ et ils se font couper un montant substantiel de leur prestation. Donc, c'est pas très tentant d'aller risquer leur vie. On a vu beaucoup de défections et de départs. Ce sont des effets collatéraux de la réforme.*» Pour M. Denis, la réforme pose donc des questions de sécurité.

De son côté, Allen Cormier le reconnaît sans ambages. «*Non, je ne l'aime pas, la réforme*», dit le préfet de la Haute-Gaspésie. M. Cormier a même participé à la manifestation du 26 janvier pour la dénoncer. Il estime que «*ça prendrait une modulation pour les régions afin de tenir compte de certains éléments*». Selon lui, cette réforme videra la région. «*Si on dit que les gens vont quitter vers les grands centres, on vide les ré-*

VOIR PAGE A 10 : CONSERVATEURS

AUJOURD'HUI



Week-end · **Le Saint-Laurent au bout de la ligne.** Un village de pêche blanche permet de taquiner le poisson en pleine ville. *Page B 1*

Actualités · **Réfugiés:** Ottawa ajoute le Mexique à sa liste de pays sûrs. *Page A 2*



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 7
Mots croisés..... B 7
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

UN MILLIARD D'ABUS DE TROP CONTRE LES FEMMES



AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme sur trois est victime de violence au cours de sa vie, selon le mouvement One Billion Rising. Jeudi, des milliers de personnes à travers le monde ont imité ces étudiantes de Gwalior, en Inde, en manifestant dans le cadre de la marche mondiale contre la violence faite aux femmes. À Montréal, c'est par la danse qu'une centaine de personnes se sont jointes au mouvement, dans une manifestation festive au centre-ville.

La première rock star de l'Amérique

Une première biographie est consacrée à la reine du vaudeville d'origine québécoise Eva Tanguay

ISABELLE PARÉ

Une première biographie vient d'être consacrée à la Québécoise d'origine Eva Tanguay, *superstar* du vaudeville qui régna sur le *show-business* américain jusqu'au début des années 30. *Superstar* avant l'heure, elle est aujourd'hui considérée, aux côtés des Janis Joplin, Madonna et Lady Gaga, comme la première d'une longue lignée d'icônes qui ont contribué à révolutionner l'image de la femme.

Tombée dans l'oubli, la flamboyante Eva Tanguay parvenait il y a 100 ans au faite de sa gloire. Seule sur scène, Tanguay, armée d'une poigne de fer et d'un style sans pareil, était la seule femme à tenir des propos explicitement sexuels, à se vêtir de costumes plus excentriques les uns que les autres et à mener l'industrie du spectacle par le bout du nez.

Au plus fort de sa carrière, vers 1916, elle parvenait à négocier des cachets aussi mirobolants que ceux de Robert Houdini, maître de l'illusionnisme, soit de 3500\$ par semaine, ce qui équivaldrait aujourd'hui à 100000\$ en dollars constants.

Il y a trois ans, *Le Devoir* consacrait tout un dossier à ce personnage historique hors de l'ordinaire, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Pour mieux comprendre l'im-



COURTOISIE DE DAN JOHANSSON

Au plus fort de sa carrière, vers 1916, Eva Tanguay parvenait à négocier des cachets aussi mirobolants que ceux de Robert Houdini, maître de l'illusionnisme, soit de 3500 \$ par semaine.

VOIR PAGE A 10 : TANGUAY

CLINIQUE ROCKLAND MD

La coûteuse entente avec Québec tire à sa fin

L'hôpital du Sacré-Cœur va réintégrer l'ensemble des chirurgies

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Depuis 2008, le ministère de la Santé a versé plus de 18 millions de dollars à la clinique de chirurgie Rockland MD pour opérer près de 9000 patients de l'hôpital du Sacré-Cœur. En plus, la RAMQ a dû rembourser 263 000 dollars à des patients à qui la clinique avait facturé des «forfaits santé» jugés illégaux. La RAMQ tente maintenant de recouvrer ces sommes, mais les dirigeants de Rockland MD estiment avoir agi en toute légalité, et la bataille sera vraisemblablement portée devant les tribunaux.

Une saga qui, s'il n'en tient qu'au ministre de la Santé Réjean Hébert, tirera à sa fin en septembre 2014.

«*Je peux vous dire que cette entente a cours jusqu'en septembre et qu'elle ne sera pas renouvelée*», a tranché le ministre lors de l'étude des crédits de son ministère, mercredi soir.

Un litige avec la RAMQ
Il y a un an, la RAMQ rendait public un rapport d'enquête dans lequel elle concluait que le centre Rockland MD avait facturé illégalement des forfaits santé à des patients pourtant opérés par des médecins rémunérés par la RAMQ. Certains patients ont déboursé jusqu'à 17 000 dollars.

À la suite de la médiatisation de ce rapport, la RAMQ a remboursé les patients qui lui en ont fait la demande. Son p.-d.g., Marc Giroux, a confirmé mercredi que 263 000\$ ont été remboursés aux citoyens lésés. La RAMQ n'a pas été en mesure de préciser au *Devoir* combien de patients ont été remboursés.

Depuis, la RAMQ tente de récupérer son argent auprès de la clinique. «*Des lettres de recouvrement*» ont été envoyées, a confirmé Marc Giroux, indiquant qu'une requête introductive d'instance a été déposée à la Cour supérieure du Québec pour récupérer les sommes dues.

Mais le directeur du centre Rockland MD, le

Pour le directeur de la clinique, c'est de «l'hypocrisie» de nier aux médecins le droit de facturer des frais

VOIR PAGE A 10 : ENTENTE

Duchesne déplore «la politique de la chaise vide»

L'opposition blâme le gouvernement pour l'absence de l'ASSE au Sommet

JESSICA NADEAU
Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois se désole de voir l'ASSE boycotter le Sommet sur l'enseignement supérieur, déplorant «la politique de la chaise vide». De leur côté, les partis d'opposition blâment le gouvernement pour cette absence, affirmant que les jeunes ont été bernés.

La première ministre, Pauline Marois, qui avait pris la peine d'aller rencontrer les représentants de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) plus tôt cette semaine, trouve «dommage» que ces derniers ne

VOIR PAGE A 10 : ASSE

Lire aussi · Il manquerait plus de 800 professeurs dans les universités, selon une étude de la Fédération des professeurs. *Page A 3*

ACTUALITÉS

COURSE À LA CHEFFERIE DU PLC

Cauchon veut un libre-échange avec la Chine

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

L'aspirant chef du Parti libéral du Canada Martin Cauchon y va d'une idée qui risque de faire jaser: il propose que le Canada négocie un accord de libre-échange avec la Chine. Selon lui, un tel accord permettrait de créer des emplois au pays et non d'en perdre.

«Presque 75 % de nos exportations vont vers les États-Unis. Cela rend notre économie vulnérable au moindre soubresaut américain», explique en entrevue téléphonique M. Cauchon. Il faut être audacieux, c'est la voie à suivre.»

Selon lui, le moment est bien choisi alors que le Canada vient tout juste de signer — dans la controverse — un Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) avec la Chine, qui garantit un traitement équitable des investissements canadiens en sol chinois, et vice-versa.

M. Cauchon fait valoir que la Chine est de plus en plus un marché de consommation où il serait possible d'écouler les produits canadiens. Un accord de libre-échange n'inonderait-il pas davantage le marché canadien de biens fabriqués en Chine, faisant disparaître les versions faites ici? M. Cauchon assure que les barrières tarifaires sont beaucoup plus basses au Canada qu'en Chine. «C'est plus l'inverse. C'est nous qui avons de la difficulté à avoir accès au marché chinois. C'est à notre tour de demander la pareille et d'avoir accès à leur marché. Ça n'augmentera pas les produits chinois ici, mais ça donnera à nos entreprises accès à leur marché», prédit-il.

Il reconnaît que sa proposi-

Cauchon contre Trudeau

Après Marc Garneau et Martha Hall Findlay, c'est au tour de Martin Cauchon de s'en prendre à la vacuité de la campagne au leadership de Justin Trudeau. «Marc a raison. C'est curieux de voir quelqu'un qui fait la course au Parti libéral du Canada et qui est avare de commentaires sur sa vision», dit M. Cauchon en entrevue avec *Le Devoir*. Mercredi, Marc Garneau a effectué une sortie en règle contre Justin Trudeau et son refus de proposer une plateforme pendant la course. Martha Hall Findlay a emboîté le pas. M. Trudeau rétorque qu'il revient aux militants de décider de la plateforme du parti et non au chef. Selon M. Cauchon, l'un n'empêche pas l'autre. Le but d'une course, dit-il, «c'est de débattre d'idées. [...] C'est évident que du côté de Justin, ça manque.»

tion peut faire sourciller. «Il y a des gens qui diront que la Chine n'est pas une économie de marché et donc qu'il y a des dangers [d'intervention de l'Etat faussant le jeu]. Mais elle sera reconnue comme une économie de marché par l'Organisation mondiale du commerce en 2016.» Martin Cauchon note que l'économie chinoise se privatise de plus en plus. «Pour notre développement futur, c'est important de lancer la discussion», conclut-il en promettant de s'atteler à la tâche s'il devient chef du PLC.

Le Devoir

Mali: l'avion du Canada reste

Ottawa — Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a indiqué jeudi que l'avion-cargo canadien continuera d'appuyer les forces françaises au Mali pendant encore un mois. L'engagement concernant l'appareil C-17 Globemaster, qui a transporté du matériel de guerre, des véhicules et des troupes entre la France et la capitale malienne, Bamako, devait prendre

fin ce vendredi. La demande pour des vols additionnels a transité par des canaux de communication militaires il y a quelques jours, mais M. MacKay soutient que le gouvernement voulait examiner l'impact de ce renouvellement sur les opérations canadiennes avant de donner le feu vert. Selon le porte-parole néodémocrate en matière d'affaires étrangères, Paul Dewar, il n'y aurait eu pratiquement aucun dialogue avec l'opposition sur le sujet.

La Presse canadienne



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

En ajoutant le Mexique et sept autres pays à sa liste de pays sûrs, le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, rend plus difficiles les demandes d'asile de réfugiés provenant de ces pays.

RÉFUGIÉS

Ottawa ajoute le Mexique à sa liste de pays sûrs

STÉPHANIE MARIN

à Ottawa

Ottawa ajoute le Mexique à sa liste de pays qu'il considère comme «sûrs», rendant les demandes d'asile des réfugiés mexicains beaucoup plus difficiles.

Le gouvernement fédéral a annoncé jeudi que sa liste controversée compterait désormais huit pays de plus: outre le Mexique, l'Islande, la Norvège, la Suisse, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon ont été ajoutés. Israël y figure désormais, mais Ottawa précise que cela exclut la bande de Gaza et la Cisjordanie.

Cette désignation signifie que le Canada considère que ces pays, des démocraties, ne sont habituellement pas source de réfugiés. Et elle comporte bon nombre de conséquences négatives pour les demandeurs de statut de réfugié.

Par exemple, si leur demande d'asile est refusée, ils n'auront pas la possibilité d'en appeler de cette décision devant l'instance d'appel comme les autres réfugiés. Ils seront aussi déportés beaucoup plus rapidement. Leur demande de statut devra être formulée dans des délais plus courts, soit de 30 à 45 jours, leur laissant moins de temps pour se préparer.

Ces réfugiés en provenance de pays considérés généralement comme «sûrs» n'auront pas droit aux soins médicaux de base, sauf pour le traitement de maladies qui pourraient être une menace pour la santé publique.

Les partis d'opposition martèlent à nouveau que les critères de sélection semblent très flous et flairent une décision politique dans le cas du Mexique, où la violence sévit dans plusieurs régions, notamment en raison des cartels de drogue.

Le porte-parole du Nouveau Parti démocratique (NPD) en matière d'affaires étrangères, Paul Dewar, souligne qu'on ignore sur quoi s'est basé le ministère de l'Immigration pour classer le Mexique comme «pays sûr». Il aimerait le savoir pour déterminer si la classification est valide. Car

«il y a beaucoup de préoccupations dans beaucoup de régions du Mexique», a-t-il souligné.

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, rappelle qu'il y a des violations des droits de la personne au Mexique. «Il y a même l'ONU qui est d'accord avec nous pour dire que le Mexique n'est pas un pays aussi sûr que le gouvernement du Canada le dit. Bon, bien, qu'est-ce que ça leur prend là? Encore une fois, ça doit être une analyse complètement folichonne», a-t-il dit au sujet de la qualification.

Partenaire commercial

Le Mexique figure parmi les pays qui fournissent le plus de réfugiés au Canada. Mais tant au titre du nombre de demandes d'asile acceptées que du nombre de demandes refusées, en chiffres absolus. Mais le Mexique est aussi un important partenaire commercial du Canada, notamment au sein de l'ALENA. Il aurait pu être irritant pour le Mexique de se voir qualifier de pays «non sûr» par un pays exportateur comme le Canada. En plus d'avoir un impact sur le tourisme: les plages mexicaines accueillent beaucoup de Canadiens et l'absence de désignation comme «pays sûr» aurait pu semer la crainte chez les touristes.

Le Canada avait déjà émis une première liste de 27 «pays sûrs» en décembre, tous situés en Europe, en plus des États-Unis. Trente-cinq pays sont désormais ainsi désignés.

Ottawa dit vouloir mettre un frein aux demandes d'asile frauduleuses qui coûtent très cher aux Canadiens. «Le nouveau système permet d'offrir plus rapidement une protection aux réfugiés authentiques, tout en permettant de renvoyer plus rapidement du Canada les personnes dont la demande d'asile a fait l'objet d'un refus», a précisé jeudi dans un communiqué le ministre de l'Immigration, Jason Kenney.

Mais la réforme du système de réfugiés a eu son lot de critiques depuis qu'elle a été annoncée.

La Presse canadienne

Duchesneau propose que l'UPAC relève de l'Assemblée nationale

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Pour éviter toute apparence d'ingérence, Jacques Duchesneau propose que l'UPAC relève de l'Assemblée nationale plutôt que du ministère de la Sécurité publique.

«J'ai raconté devant la commission Charbonneau [que j'avais] eu la nette impression, quand j'étais le dirigeant de l'Unité anticorruption, que finalement, on n'en voulait pas, de rapport, a lancé le député caquiste en point de presse jeudi. Puis, quand j'en ai donné un, on a tout fait pour tenter de l'éviter. C'est ça qu'on doit éviter.»

Reprenant une des idées maîtresses de son projet de loi 1 présenté en campagne électorale, la CAQ propose de regrouper sous un même chapeau l'Unité permanente anticorruption (UPAC), le Commissaire à l'intégrité et le Commissaire à l'éthique pour créer un nouveau poste de Commissaire à l'intégrité politique et administrative (CIPA), qui veillerait à une meilleure coordination des opérations de lutte contre la corruption et la collusion.

Le CIPA ne serait redevable qu'à l'Assemblée nationale, afin de garantir «une totale indépendance».

Selon Jacques Duchesneau, il peut y avoir «apparence» d'ingérence. «Il y a un conflit d'intérêts qui peut se pointer», a-t-il ajouté, incapable néanmoins de donner des cas précis.

Ce nouveau Commissaire à l'intégrité politique et administrative pourrait également intervenir sur des dossiers en cours. «Actuellement, autant la police que l'UPAC, que la commission Charbonneau, [on] est toujours en train de regarder dans le rétroviseur. Ce qu'on propose, c'est de regarder en avant. Il y a de grands chantiers qui s'en viennent. Prenez l'échangeur Turcot; on parle de milliards de dollars. Est-ce qu'on doit attendre de se faire voler avant de pouvoir réagir?»

L'ancien policier, qui a notamment enquêté sur les pratiques d'appel d'offres au ministère des Transports du Québec (MTQ), a par ailleurs avoué avoir «très hâte» que la commission Charbonneau entre dans le vif du sujet en abordant la question du financement des partis politiques à l'Assemblée nationale.

Au bureau du ministre de la Sécurité publique, on s'est contenté de répondre qu'il fallait prendre le temps d'examiner la proposition dans le détail avant de la commenter.

Le Devoir

Forage à Anticosti: un cadre encore flou

ALEXANDRE SHIELDS

Bien que les pétrolières s'activent de plus en plus dans leur recherche d'or noir au Québec, le gouvernement refuse de dire de quelle façon il entend surveiller les travaux de forage prévus au cours des prochains mois, notamment sur l'île d'Anticosti.

En entrevue au *Devoir* jeudi, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, n'a donné aucun détail sur les mesures qui pourraient être prises pour encadrer l'exploration pétrolière en sol québécois.

Les libéraux avaient donné le mandat d'étudier cette industrie au même comité qui menait l'évaluation environnementale stratégique du gaz de schiste. Le comité en question doit maintenant transférer les informations concernant le gaz de schiste au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Mais la ministre n'a pas été en mesure de préciser s'il continuera d'étudier la filière pétrolière ou si le dossier pourrait être éventuellement confié au BAPE.

Elle a simplement évoqué le fait que les différentes régions où on retrouverait de l'or noir — l'île d'Anticosti, la Gaspésie et le secteur maritime d'Old Harry — pourraient faire l'objet d'«études» distinctes. Rappelant d'entrée de jeu que le Parti québécois est «très ouvert à l'exploitation du pétrole», elle a ajouté que celle-ci devra se faire de façon «responsable», tant pour l'environnement que pour les communautés. Un projet de loi pour encadrer l'exploitation pourrait être présenté par la ministre Ouellet dès l'automne prochain. Les hydrocarbures sont actuellement sous l'égide de la Loi sur les mines.

Est-ce dire que le gouvernement a déjà convenu que les pétrolières pourront s'installer à long terme sur Anticosti, malgré les inquiétudes soulevées par les groupes écologistes? «Avant de prendre une décision finale, il faudra avoir l'ensemble des informations, en ce qui concerne les retombées économiques, les impacts environnementaux, les moyens de mitigation et les impacts sociaux», s'est contenté de répéter M^{me} Ouellet. Elle n'a pas précisé comment le gouvernement s'y prendra pour obtenir ces informations. Dans le cas de l'île d'Anticosti, il est probable qu'il s'agit de pétrole de schiste. Les opérations de fracturation nécessaires pour l'extraire n'ont jamais été tentées au Québec. On ignore tout de l'impact que pourrait avoir cette industrie lourde sur l'île, sise en plein cœur du Saint-Laurent.

Fracturation

Si on ignore le plan de match de Québec, celui des pétrolières est mieux connu. Junex, qui contrôle plusieurs permis d'exploration sur la plus grande île du Québec, envisage de forer cinq nouveaux puits d'exploration dès l'été prochain. L'été dernier, elle a mené une campagne de levées sismiques.

Pétrolia compte pour sa part réaliser de trois à cinq forages au cours de l'été, pour un coût de près de 50 millions de dollars. Ceux-ci devraient permettre de préciser s'il est possible de récupérer le pétrole qui serait présent à une profondeur de 800 à 1000 mètres, mais aussi le taux de récupération.

Son président, André Proulx, est convaincu qu'il faudra procéder à des opérations de «fracturation» afin de pomper le pétrole de schiste de l'île. L'entreprise souhaite d'ailleurs préciser ce qu'il faudra utiliser pour fracturer la roche en profondeur: un mélange d'eau et de divers produits chimiques ou, par exemple, du gaz. L'île d'Anticosti ne compte aucune infrastructure en mesure de traiter les eaux usées issues de la fracturation.

Une pétition demandant l'arrêt des travaux d'exploration sur Anticosti, lancée sur le site *avaaz.org*, a recueilli un peu plus de 22 000 signatures.

Le Devoir

15 et 16 février 2013

Événement annuel I.a.Eyeworks®



Un visage est comme une œuvre d'art.
Il mérite un beau cadre.

Concepteurs de montures solaires et de vue remarquables

I.a.Eyeworks®

Visage: Jean-Marc; Monture: Céline; Cadre: Magali; Photo: Jean-Denis; Photo: The Art Agency; Photographie: Greg Gossard; ©2011, I.a.Eyeworks, www.iaeyeworks.com



GEORGES
LAOUN
OPTICIEN

www.georgeslaoun.com

Lauréat de l'édition 2010
des Prix Arts-Affaires de Montréal
CATÉGORIE PME



Vendredi le 15 février
13h à 17h
à la boutique
rue Sherbrooke Ouest

Samedi le 16
13h à 17h
à la boutique
rue Saint-Denis

Toutes les montures,
toutes les couleurs,
de la collection
en montre chez
Georges Laoun opticien

Appelez nous pour
un examen de la vue



St.Denis & Duluth
514-844-1919

Sherbrooke O. & Bishop
514-985-0015

ACTUALITÉS

Fragile laïcité



CHRISTIAN
RIOUX
à Paris

Je suis toujours un peu perplexe lorsque j’entends parler de la laïcité québécoise. Non pas que celle-ci n’existe pas, mais je la sais tellement fragile, hésitante et précaire. Ceux qui n’en sont pas convaincus le seront peut-être après avoir pris connaissance de l’anecdote qui suit.

Cela se passait à Rome en 2010 au moment de la canonisation du frère André. Nous étions quelques journalistes québécois à suivre l’événement. Le Québec y était représenté par le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay. À la fin de la cérémonie, nous nous sommes évidemment tournés vers ces deux représentants pour une réaction officielle.

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir un Gérald Tremblay qui flottait littéralement sur un nuage. Vous me direz que ce n’était ni la première ni la dernière fois. Il nous a alors raconté que c’était le plus beau jour de sa vie de chrétien. Oui, de chrétien ! Alors que nous étions un peu gênés de cette réponse, sur la place Saint-Pierre à Rome, le maire de Montréal n’avait rien d’autre à dire que de déclarer publiquement sa foi. J’avais l’impression d’entendre M^{re} Turcotte, à qui j’avais parlé quelques heures plus tôt, et non pas le maire d’une ville cosmopolite où se côtoient toutes les religions ainsi que de très nombreux citoyens agnostiques ou athées.

À peine remis de notre étonnement, nous nous sommes tournés vers la ministre Monique Gagnon-Tremblay. Ce fut pour entendre ces quelques mots prononcés sur le ton de la révélation. *« Pour moi, c’est un moment rempli d’émotions, et je dirais rempli de dévotion »*, nous confia-t-elle. Monique Gagnon-Tremblay avait-elle conscience qu’elle n’avait été déléguée à Rome ni par sa paroisse ni par l’évêché ? Bref, qu’elle y était pour représenter tous les Québécois et non seulement les croyants ? Il semblait bien que non !

Ni le maire ni la ministre ne semblaient avoir la moindre idée de ce que le représentant d’un État laïque aurait dû dire. Celui-ci aurait pu, par exemple, exprimer la fierté que ressentaient les Québécois, quelle que soit leur confession ou leur absence de confession, de voir l’un des leurs ainsi honoré. Il aurait probablement rappelé notre passé catholique en soulignant que cet héritage appartenait aujourd’hui à tous. Il aurait parlé de l’engagement social du frère André. Surtout, il aurait gardé le témoignage de sa foi pour lui ou pour une entrevue à *Second regard*. Pourquoi cette discrétion ? Simplement par respect pour une fonction qui consiste à représenter tous les citoyens. Cette idée semblait n’avoir effleuré l’esprit d’aucun de nos représentants à Rome.

◆ ◆ ◆

Alors, quand on me parle de la « tradition laïque québécoise », vous comprendrez que je reste sur mes gardes. Je sais que la laïcité est jeune chez nous et qu’elle n’a pas de racines très profondes même si on en trouve une expression tout au long de notre histoire.

Cet exemple fait peut-être mieux comprendre pourquoi une idée aussi peu laïque que celle des « accommodements raisonnables » a pu s’imposer si facilement chez nous. Car l’accommodement raisonnable érigé en système n’est rien d’autre qu’une idée pré-laïque. Une idée d’ancien régime qui remonte à une société où pratiquement tout le monde était croyant. Qu’est-ce qu’une politique d’accommodements raisonnables sinon une politique qui accorde un statut particulier aux religions ?

Dans le monde moderne, les religions ne représentent qu’une des formes de spiritualité et de pensée qui animent nos concitoyens. À ce titre, elles ne devraient pouvoir prétendre à aucun privilège. D’ailleurs, nombreux sont les croyants qui ne réclament pas ces accommodements. Pourquoi les fidèles de l’une ou l’autre des grandes religions auraient-ils en effet le droit de passer outre à la règle commune à la piscine, au tribunal, dans la fonction publique ou à l’école, comme le réclamait la commission Bouchard-Taylor, alors que tous les autres courants de pensée devraient suivre la loi à la lettre ? Comment par exemple interdire le port de symboles politiques chez les fonctionnaires, comme le stipule pourtant la loi, alors qu’on y autoriserait le port de symboles religieux ? Cela n’a pas vraiment de sens.

« Neutre, l’État n’est ni pour ni contre les religions », écrivait fort justement l’historien Yvan Lamonde dans son livre *L’heure de vérité. La laïcité québécoise à l’heure de l’histoire* (Delbusso). À ce titre, l’État n’a pas à garantir de passe-droits aux fidèles leur permettant de contourner les règles de la vie commune. Ce qui ne devrait pas empêcher ce même État de respecter les racines culturelles et religieuses qui ont façonné le Québec.

L’avalanche de réactions à la récente démission du pape Benoît XVI illustre notre difficulté à adopter une attitude qui soit à la fois laïque et respectueuse de l’immense héritage que nous lègue une Église sans laquelle nous ne serions plus là. Tout se passe parfois comme s’il n’y avait pas d’autre voie entre la défense des privilèges religieux à la Bouchard-Taylor et l’anticlericalisme primaire si courant ces jours-ci.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU CŒUR BRISÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un câlin pour le gel des droits de scolarité. Ils ne sont pas en peine d’amour, mais les étudiants étrangers de l’Université Concordia avaient le « cœur brisé » jeudi, jour de la Saint-Valentin. Avec leurs familles et amis, eux qui peinent à joindre les deux bouts ont manifesté pour demander le gel de leurs droits de scolarité, qui sont beaucoup plus élevés que pour les étudiants d’ici. Les participants à ce « gigantesque câlin » enverront des centaines de cartes de Saint-Valentin à la première ministre Pauline Marois, au ministre de l’Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, et aux gestionnaires de Concordia.

FONDS DE RECHERCHE

Un réinvestissement bienvenu, mais réparti inéquitablement

PAULINE GRAVEL

Les chercheurs se réjouissent des 26,5 millions de dollars que le gouvernement Marois accordera en recherche afin d’atténuer les coupes qu’il avait annoncées en décembre dernier. Mais la répartition des 16 millions destinés au Fonds de recherche du Québec (FRQ) entre les trois secteurs de recherche suscite des critiques.

Cette répartition favorise nettement le FRQ en santé, qui recevra 8 des 16 millions et récupérera ainsi l’essentiel des 10 millions dont on devait le priver. Le FRQ Nature et technologies (NT) recevra pour sa part 7 millions, ce qui ne représente que la moitié des compressions (14,8 millions) qu’on devait imposer à ce vaste champ de recherche. Le FRQ Société et culture (SC) souffrira lui aussi particulièrement puisqu’il ne récupérera qu’un seul million des 6,2 qu’on devait lui enlever.

Bernard Gendron, directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d’entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT), affirme que les chercheurs du FRQNT ont l’impression *« d’avoir évité le pire »*, mais ils auraient aimé que la répartition les soulage un peu plus. *« En santé, on peut dire qu’il n’y a pratiquement plus de coupes, car les 2 millions de compressions qu’ils subiront représentent 2,5 % de leur budget annuel de 80 millions. Par*

contre, le FRQNT doit toujours faire face à des coupes de 15,6 % de son budget annuel de 50,1 millions, et le FRQSC a un manque à gagner de 10,6 % d’un budget annuel de 49,1 millions », précise-t-il avant de souligner que les chercheurs en santé ont mené *« une campagne percutante qui a beaucoup joué »* dans les dernières annonces du gouvernement.

« À travers la campagne que nous avons menée [de notre côté] pour alerter les politiciens, les médias et le grand public, on s’est aperçu que la recherche en sciences et génie n’est pas très connue. Nous devons mieux faire connaître la recherche que nous effectuons, comment nous la faisons et quelles en sont les retombées pour la société et l’économie », a-t-il ajouté.

Un autre coup de pouce

Au dire de Louis Bernatchez, de l’Université Laval, lauréat du prix Marie-Victorin 2012, les chercheurs soutenus par le FRQNT *« sont satisfaits d’avoir été entendus, écoutés et qu’il y ait eu une prise de conscience que les coupes étaient excessives »*. Mais compte tenu du fait que le FRQNT demeure le plus défavorisé des trois fonds, ils espèrent que le gouvernement leur donnera un autre coup de pouce.

L’Association francophone pour le savoir (Acfas) *« accueille positivement le réinvestissement »*, mais aurait souhaité que

les 16 millions prévus pour les trois fonds *« soient répartis à la mesure des coupes respectivement annoncées dans chacun des secteurs de recherche »*. *« L’Acfas a toujours défendu le principe de l’unité de la connaissance, soit l’idée que toutes les disciplines doivent trouver un soutien significatif parce qu’on ne sait jamais d’où peuvent venir les solutions. [...] On comprend que c’est plus facile de justifier d’investir en santé que dans d’autres secteurs, mais c’est justement contre ça qu’il faut lutter »*, affirme Pierre Noreau, président sortant de l’Acfas.

Pour le professeur de l’UQAM Claude Hillaire-Marcel, lauréat du prix Marie-Victorin 2002 et fondateur du Centre de recherche en géochimie et géodynamique (Geotop), *« le montant consenti par le ministre Duchesne ressemble plus à un marchandage de souk oriental qu’à une mesure raisonnée »*. *« Le FRQNT reste sous-financé comparativement aux autres fonds. Si M. Quirion [le scientifique en chef] allouait la totalité des 15 millions à ce seul fonds, ce qui est improbable, il serait encore sous-financé. Bref, une demi-mesure et des coupes effectives qui auront un impact immédiat sur les réseaux de recherche du Québec bien au-delà de ce que M. Duchesne ou M^{me} Marois semblent croire »*, a-t-il commenté par courriel depuis l’Inde.

Le Devoir

Il manquerait plus de 800 professeurs dans les universités

La Fédération des professeurs dévoile une étude sur les fonds de fonctionnement des établissements

LISA-MARIE GERVAIS

Aux rumeurs et extrapolations qui minent le débat sur l’enseignement supérieur, les professeurs servent une étude détaillée du financement des fonds de fonctionnement des universités. Ils constatent ce qu’ils soupçonnaient déjà : le nombre de professeurs n’a pas augmenté proportionnellement à la fréquentation étudiante qui, elle, a fait un bond significatif.

« En 2005-2006, on a rattrapé le nombre de profs qu’on avait en 1994-1995, mais on n’en a presque pas eu de plus, alors que les effectifs étudiants n’ont pas diminué du tout », a souligné Max Roy, le président de la Fédération québécoise des professeurs d’université (FQPPU). *« Il y a plus de monde dans la famille, et l’auto-bus est de la même grosseur ! »*

Selon Michel Umbriaco, l’un des fondateurs de la TELUQ et auteur principal du rapport de recherche, il manquerait au moins 813 professeurs dans les universités québécoises. La Fédération calcule qu’il faudrait investir 300 millions de dollars maintenant pour pallier ce problème.

La FQPPU fait également remarquer que, contrairement à celle des profs, la masse salariale des cadres et du personnel de gérance a bondi de 154 % de 1999 à 2009, passant de 126 à 308 millions. *« On a donc une plus grande bureaucratie, a soutenu M. Roy. On ne veut pas faire une guerre à un autre corps d’emploi, notre but est de dire qu’il y a des besoins. Peut-être que toutes les embauches du côté de la gérance sont parfaitement justifiées, il y a plus de besoin en soutien aux profs et plus de reddition de comptes. Sauf que ça a été fait en sacrifiant l’académique. [...] Ça en pénalise la qualité. »*

Cette « disproportion » se reflète par un manque de ressources pour les étudiants et par des classes plus nombreuses. Même les étudiants se plaignent d’avoir peu de contact avec leur prof, parce que celui-ci est souvent seul pour plus d’une centaine d’entre eux. *« Ça vient bien cibler le genre de revendication qu’on doit avoir »*, a dit M. Roy.

Pas de desseins corporatistes

Il se défend toutefois d’avoir voulu produire cette étude pour des desseins corporatistes. *« On n’a pas fait ce travail-là uniquement parce qu’il y avait le sommet. C’était déjà prévu. On l’a fait pour échapper aux rumeurs et aux approximations, pour avoir quelque chose de solide »*, a dit M. Roy. *« On a voulu que ça devienne un instrument de service pour tous ceux qui veulent réfléchir à l’université. On voulait échapper aux guerres de chiffres. »*

Le rapport de recherche de 250 pages comptabilise une foule de données sur la provenance du financement des universités et de la fluctuation des effectifs, tant du personnel cadre que des étudiants et des enseignants. On note par exemple une augmentation du nombre de chargés de cours de même qu’une augmentation de leur charge de travail : ceux-ci donnent plus de cours qu’avant.

Après une première étude qui a permis d’établir que les fonds de fonctionnement étaient grevés au profit des immobilisations, une troisième étude portant sur la recherche et son financement devrait sortir à l’été.

Le Devoir

AVIS PUBLIC

Sommaire des rapports des dépenses électorales des partis politiques autorisés

Élection partielle du 11 novembre 2012 dans l’arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

Nom des candidats et des agents officiels	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
CONSEILLER DE LA VILLE DU DISTRICT ÉLECTORAL DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (13 116,00 \$)¹		
1. Nino Colavecchio, Équipe Tremblay ² Marc A.Deschamps, agent officiel	11963,77 \$	07-02-2013
2. Cindy Leclerc, Équipe Harel ³ Guillaume Benoit-Gagné, agent officiel	7264,32 \$	06-02-2013
3. Nathalie Pierre-Antoine, Projet Montréal Carole Leroux, agente officielle	9238,47 \$	31-01-2013

Vous pouvez consulter ou vous procurer un exemplaire des rapports des dépenses électorales auprès de M. Robert Lamontagne, directeur principal du Service des finances et trésorier de la Ville de Montréal, au 514 872-6630, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

¹ Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

² Équipe Tremblay–Union Montréal

³ Équipe Harel–Vision Montréal

Veuillez noter que les partis politiques autorisés doivent déposer leurs rapports financiers, au plus tard, le 1^{er} avril de chaque année.

Montréal

ACTUALITÉS

Contrer les îlots de chaleur

Les grands stationnements asphaltés favorisent la formation d'îlots de chaleur, c'est connu. Pour aider les villes à contrer ce phénomène, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a élaboré un guide susceptible de les inspirer dans l'aménagement d'aires de stationnement. Végétalisation des stationnements et utilisation de matériaux perméables font partie des mesures proposées dans le guide réalisé par le BNQ à la demande du ministère de la Santé et de l'Institut national de santé publique du Québec. Le lance-

ment de cette norme a réjoui le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal. Sur l'île de Montréal, l'espace occupé par les parcs de stationnement représente environ 20 kilomètres carrés, a rappelé l'organisme.

Le Devoir

Le bilan routier s'améliore

Le bilan routier continue de s'améliorer au Québec, mais certaines problématiques persistent malgré les campagnes de sécurité et de sensibilisation. Les données pour l'année 2012

présentées jeudi par la Sûreté du Québec (SQ) font notamment état de 279 collisions mortelles, soit une baisse de 5 % par rapport à 2011, et de 40 % par rapport à 2006. Pour les collisions avec blessés graves, la baisse annuelle est négligeable, mais, sur la période de 2006 à 2012, elle est de 43 %, ce nombre étant passé de 1616 à 910. En présentant ces statistiques, le directeur de la sécurité routière à la SQ, le capitaine Jimmy Potvin, a rappelé que de nombreuses problématiques demeurent difficiles à résoudre. Les jeunes conducteurs de 16 à 24 ans représentent toujours plus

du quart des décès (26 %) et sont impliqués dans 20 % des collisions mortelles, alors qu'ils ne représentent que 10 % des titulaires de permis de conduire. Par ailleurs, le quart des personnes décédées dans une collision ne portaient pas leur ceinture, une pratique qui décuple les risques de décès et de blessures graves. De plus, de nombreux conducteurs refusent toujours de comprendre le risque de texte au volant, comme le démontre le fait que la SQ ait donné 14 000 contraventions pour usage du cellulaire au volant en 2012.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant **12 h 00 le vendredi**
Publications du mardi: Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** Fax: **514-985-3340** Courriel : **avisdev@ledevoir.com**
Sur Internet : **www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics**
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres public

Outremont
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, pour :

APPEL D'OFFRES NO : SA01-2013-02
CATÉGORIE : TRAVAUX
DESSCRIPTIF : RESTAURATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT MAIRIE D'OUTREMONT
DATE D'OUVREURE : Le 7 MARS 2013 À 14 H
DÉPÔT DE GARANTIE : 10 % DU MONTANT DE LA SOUMISSION (CHÈQUE VISÉ, CAUTIONNEMENT OU GARANTIE BANCAIRE)
Renseignements : Pour toute question, s'adresser à dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Visite : La visite est obligatoire. La date limite pour prendre rendez-vous est le 25 février 2013. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca

DOCUMENTS : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web **www.seao.ca**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 15 février 2013.

M^{re} Marie-France Paquet
Directrice des services administratifs,
du greffe et des relations avec les citoyens
Secrétaire de l'arrondissement



Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9227-7672 Québec Inc. CAFÉ BISTRO MIO 3565, rue Jarry Est, Suite 107 Montréal (Québec) H1Z 2G1 Dossier: 3501-277	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	3565, rue Jarry Est, Suite 107 Montréal (Québec) H1Z 2G1	9241-8433 Québec Inc. CEO RESTAURANT KTV 1008, rue Clark Montréal (Québec) H2Z 1J9 Dossier: 3088-374	Permis additionnels 5 Bars avec spectacles sans nudité (demande amendée)	1008, rue Clark Montréal (Québec) H2Z 1J9
Le Restaurant H.K.T.K. Inc. RESTAURANT ZYNG 1748, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K6 Dossier: 201-640	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse sur le domaine public	1748, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K6	Légion Royale Canadienne Succ. 4, Verdun LÉGIION ROYALE CANADIENNE SUC. 4, VERDUN 5969-5971, rue de Verdun Montréal (Québec) H4H 1M6 Dossier: 3359-411	Changement de capacité de 1 Club	5969-5971, rue de Verdun Montréal (Québec) H4H 1M6
9269-5642 Québec Inc. RÔTISSERIE RÔSTERS 5780, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1B1 Dossier: 285-098	1 Restaurant pour vendre	5780, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1B1	Wichita Palace Inc. WICHITA PALACE 8386, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2P 2M3 Dossier: 3484-805	2 Restaurants pour vendre avec autorisations de danse et spectacles sans nudité (demande amendée)	8386, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2P 2M3
9274-6759 Québec Inc. À VENIR 151, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2X 1H5 Dossier: 353-805	1 Bar	151, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2X 1H5	Entreprise Point Bar Inc. POINT BAR 2017, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K8 Dossier: 3499-878	1 Bar	2017, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K8
La Cantine Bistro Inc. RÉGINE CAFÉ 1828-1840, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2G 1L6 Dossier: 383-125	Changement de capacité de 1 Restaurant pour vendre (suite à une cession)	1828-1840, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2G 1L6	Stripes & Caviar Inc. RESTAURANT T & C 3725, rue Wellington Montréal (Québec) H4G 1V1 Dossier: 3500-352	1 Restaurant pour vendre	3725, rue Wellington Montréal (Québec) H4G 1V1
8005320 Canada Inc. BENELUX VERDUN 4026, rue Wellington Montréal (Québec) H4G 1V3 Dossier: 3240-348	2 Bars 1 Bar sur terrasse 1 Bar sur terrasse sur domaine public (demande amendée)	4026, rue Wellington Montréal (Québec) H4G 1V3	SimpléChic Traiteur inc. LE HANGAR 2-22, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1K4 Dossier: 3500-915	Changement permanent d'emplacement de 1 Restaurant pour vendre du 1011, rue Wellington à Montréal au 2-22, rue Sainte-Catherine Est à Montréal. Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse sur domaine public	2-22, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1K4
9272-1851 Québec Inc. RESTAURANT A QUINTA DO VARGAS 65, rue Jarry Est Montréal (Québec) H2P 1T2 Dossier: 2120-012	1 Restaurant pour vendre	65, rue Jarry Est Montréal (Québec) H2P 1T2	Kyoto Express Inc. KYOTO EXPRESS 2575, boul. Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H2B 1V4 Dossier: 2306-223	1 Restaurant pour servir	2575, boul. Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H2B 1V4

Québec



Boucherville

Direction des travaux publics et des approvisionnements

APPEL D'OFFRES SP-13-07

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

NETTOYAGE DE PUISARDS

Ouverture des soumissions :
MARDI 5 MARS 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du VENDREDI 15 FÉVRIER 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de SIX MILLE DOLLARS (6 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré adressée fournie à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 à la salle Pierre-Vigier du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Danielle Roy au 450 449-8100, poste 8825.

Donné à Boucherville ce 15 février 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville



Boucherville

Direction des travaux publics et des approvisionnements

APPEL D'OFFRES SP-13-06

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

FOURNITURE DE PIERRE CONCASSÉE

Ouverture des soumissions :
MARDI 5 MARS 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du VENDREDI 15 FÉVRIER 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré adressée fournie à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 à la salle Pierre-Vigier du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec M. Maxime-Olivier Comtois au 450 449-8100, poste 8824.

Donné à Boucherville ce 15 février 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 540-22-018530-120
COUR DU QUÉBEC
BANQUE ROYALE DU CANADA

Partie demanderesse
c.
ANLET ALEMAN

Partie défenderesse
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
Prenez avis que Abdelkarim Rhenouna, en sa qualité de père, dont l'adresse du domicile est le 4097, boulevard Henri-Bou-rassa Ouest, Saint-Laurent, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Abdeljallil Tamime Rhenouna en celui de Abdeljabar Tamime Rhenouna.

Avis de clôture d'inventaire
(C.c.Q. article 795)
Prenez avis du décès de Françoise Bélanger, survenu le 9 septembre 2012, en son vivant domiciliée au 8540 Raymond-Pelletier appartement 710, Montréal, Québec, H2M 0A1. L'inventaire réalisé par les liquidateurs, conformément à la loi, pourra être consulté par les personnes démontrant un intérêt suffisant dans la succession, sur rendez-vous préalable établi au 69 rue Lahaie, Laval, Québec, H7G 3A7.

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT
Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 3 décembre 2009 a adopté le règlement suivant :
RC 09-034 Règlement modifiant le Règlement de rentes des employés de Ville de Saint-Laurent (1279)

L'objet consiste notamment à réduire le taux de cotisation des participants.
L'enregistrement requis par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q., chapitre R-15.1) pour les modifications contenues dans ce règlement a été effectué par la Régie des rentes du Québec le 12 janvier 2011. Ce règlement a pris effet le 1er janvier 2008, sauf pour certaines dispositions de l'article 1 qui prenaient effet le 9 mai 2007. Il entre en vigueur ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements.
Montréal, le 15 février 2013

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon



Boucherville

Direction des travaux publics et des approvisionnements

APPEL D'OFFRES SP-13-08

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

TRAVAUX DE RÉPARATION DE GAZON SUIVE À DES BRIS D'AQUEDUC, RÉFECTION DE SERVICES LATÉRAUX ET DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Ouverture des soumissions :
MARDI 5 MARS 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du VENDREDI 15 FÉVRIER 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de SEPT MILLE DOLLARS (7 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré adressée fournie à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 à la salle Pierre-Vigier du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec M. Maxime-Olivier Comtois au 450 449-8100, poste 8824.

Donné à Boucherville ce 15 février 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville



505-22-019028-119 COM-MISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. MICHEL NICOL LAVOIE déf. Vente par huissier le 27 février 2013 à 10H00 au 1191, Fréchette, Longueuil (Québec) Refroidisseur à vin, meubles, etc. tels quels, ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, Marc Lemay h.j. QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE
toutes les premières pas
014 856-6600
www.portage.ca
Rue valée à montréal

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTERET PRIVÉ

MRC de Marguerite d'Youville
MRC de La Vallée-du-Richelieu
MRC de Rouville

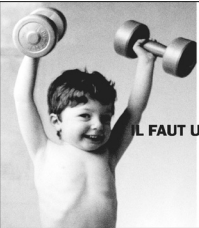
Avis public est, par les présentes, donné que les municipalités régionales de Comté de Marguerite d'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec pour présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant principalement pour objet :

1. De leur accorder le pouvoir de se rendre caution des engagements pris par la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud inc. (appelée « SEMECs »), dont elles sont actionnaires et fondateurs municipaux, au-delà de la limite prescrite par la troisième alinéa de l'article 48 de la Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le domaine municipal, L.R.Q. c. S-25.01;
2. Se faire donner par la SEMECs toute hypothèque ou toute autre sûreté qu'elles jugent suffisantes, afin de garantir l'exécution des engagements pris dans l'entente avec la SEMECs.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires de l'Assemblée nationale, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlements, 3^e étage, bureau 3.55, Québec (Québec) G1A 1A3.

Montréal, ce 5 février 2013,

Les procureurs des municipalités régionales de comté de Marguerite d'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville.
POUPART & POUPART, s.e.n.c.r.l
84, de Brésolas
Montréal, Québec
H2Y 1V5
514-845-6126



Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236
www.musclee.ca
Montréal et Québec

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée



Boucherville

Direction des travaux publics et des approvisionnements

APPEL D'OFFRES SP-13-05

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'APPLICATION ET DE FOURNITURE DE PEINTURE POUR LE MARQUAGE TRANSVERSAL ET AUTRES TYPES DE TRAVAUX DE MARQUAGE SUR CHAUSSÉE

Ouverture des soumissions :
MARDI 5 MARS 2013 À 10 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du VENDREDI 15 FÉVRIER 2013 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de CINQ MILLE CINQ CENT DOLLARS (5 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré adressée fournie à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 10 H LE MARDI 5 MARS 2013 à la salle Pierre-Vigier du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Danielle Roy au 450 449-8100, poste 8825.

Donné à Boucherville ce 15 février 2013.

Marie-Josée Salvail, Directrice
Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville

ACTUALITÉS

MONTREAL

Embauches sous influence ?

BRIAN MYLES

La Commission de la fonction publique et la haute direction de la Ville de Montréal sont engagées dans une âpre dispute pour accroître leur influence sur les pratiques d'embauche.

Le directeur général de la Ville, Guy Hébert, et le directeur du Capital humain, Jean-Yves Hinse, ont perdu la communication directe avec la présidente de la Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM), Sylvie Farand, depuis le mois d'août.

M. Hinse se plaint du manque de collaboration de M^{me} Farand, qui quittera ses fonctions en avril prochain. Il lui reproche notamment de refuser toute rencontre avec lui, et tout déplacement dans ses locaux pour vérifier les processus de dotation.

Embauchés sans appel de candidatures

MM. Hébert et Hinse ont vivement réagi au coulage organisé du rapport annuel de la CFPM dans *La Presse*.

En 2012, 66 cadres ont été embauchés sans appel de candidatures. Le tiers de toutes les embauches de cadres prête ainsi flanc aux accusations de favoritisme et de copinage. Le directeur général a nié le problème, évoquant «une pseudo-crise» fabriquée par les médias. «*L'arbitraire, le copinage et le favoritisme n'ont pas leur place à la Ville de Montréal*», a dit M. Hébert.

Il a tenu à rassurer les Montréalais sur l'intégrité des méthodes d'embauche. «*Les nominations de nos employés, cadres ou syndiqués, sont fondées sur la compétence et sont exemptes de toute influence*», a-t-il dit.

Selon l'évaluation de la CFPM, 80% des 66 embauches de cadres en 2012 étaient non

conformes à la politique de dotation de la Ville. M. Hinse conteste cette analyse, estimant que les nominations «sont en tous points conformes à la politique» de la Ville.

La politique de dotation permet la nomination de cadres sans appel de candidatures lorsqu'il est question de transférer un employé en disponibilité, d'une procédure de relève, d'une réorganisation administrative ou de la nomination d'un cadre de premier niveau.

Lutte de pouvoir

L'affrontement cache une lutte de pouvoir entre la haute direction et la CFPM. M. Hébert veut centraliser les processus de dotation, pour passer de 34 points d'entrée à un seul. «*Il est évident que cela provoque des insatisfactions et bouscule de vieilles façons de faire*», dit-il.

À l'inverse, la CFPM se plaint du manque de collaboration du Service du capital humain et des communications dans la transmission des dossiers. La Commission interprète l'obligation de se déplacer aux bureaux du Capital humain pour vérifier les dossiers comme «une mesure dilatoire» de la Ville pour échapper à l'examen des concours de sélection.

La Commission réclame au ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, des pouvoirs accrus pour faire son travail. M. Gaudreault a par ailleurs demandé des explications au maire Michael Applebaum.

À l'Hôtel de Ville, Projet Montréal et Vision Montréal se sont abstenus de faire la chasse aux coupables. Les deux formations se montrent favorables à une intervention du ministère Gaudreault pour clarifier et consolider le mandat de la Commission de la fonction publique.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La nouvelle entente touche des travailleuses du secteur public comme les infirmières premières assistantes en chirurgie, les psychologues ou les secrétaires médicales.

Nouvelle entente sur l'équité salariale

LIA LÉVESQUE

Des milliers de travailleuses du secteur public, mais aussi des travailleurs occupant des postes à prédominance féminine, bénéficieront d'un redressement salarial grâce à une autre entente sur l'équité salariale, qui vient d'être entérinée par différentes organisations syndicales.

Une première entente générale sur l'équité salariale était intervenue au milieu des années 2000, apportant de premiers ajustements salariaux rétroactifs au 21 novembre 2001 pour les travailleuses des secteurs public et parapublic concernées.

Malgré cette entente générale, les organisations syndicales qui estimaient que la pleine équité salariale n'avait pas été alors atteinte pouvaient porter plainte à la Commission de l'équité salariale pour certains titres d'emploi. C'est ce qui fait l'objet de l'entente qui vient d'intervenir avec le Conseil du trésor.

Grâce à cette nouvelle entente, les **préposés aux bénéficiaires**, par exemple, verront leur salaire augmenter de 3,71% rétroactivement au 31 janvier 2011. Les **secrétaires médicales** toucheront un redressement de 3% rétroactivement au 31 décembre 2011. Les **infirmières premières assistantes en chirurgie** toucheront un ajustement de 7,14% rétroactivement au 30 juin 2008.

Les **archivistes médicales** obtiendront un redressement de 4,84% rétroactivement au 30 juin 2008. Les **psychologues** qui travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux bénéficieront d'un redressement de 4,02% rétroactivement au 31 décembre 2007, en plus d'une augmentation de 4,92% rétroactive au 1^{er} janvier 2011.

En entrevue, la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque, a dit croire que le combat pour l'équité salariale ne sera jamais vraiment terminé. «*Pour moi, la bataille de l'équité salariale, elle est permanente parce que les changements sont permanents.*»

Les exigences pour un emploi donné peuvent en effet être rehaussées au fil des ans, par exemple, ce qui fait que l'évaluation d'un titre d'emploi peut elle aussi changer.

La loi stipule d'ailleurs que le maintien de l'équité salariale doit désormais être évalué tous les cinq ans.

M^{me} Lévesque rappelle que ces ajustements salariaux ne bénéficient pas seulement aux femmes, mais aussi aux hommes qui occupent ces emplois à prédominance féminine.

L'entente a été signée jeudi par le Conseil du trésor et différentes organisations syndicales.

La Presse canadienne

La commission Charbonneau entendra Nicolò Milioto

BRIAN MYLES

La commission Charbonneau poursuivra son incursion prolongée dans la corruption et la collusion à l'Hôtel de Ville de Montréal, la semaine prochaine, avec le témoignage de Nicolò Milioto.

Le propriétaire de Mivela Construction suivra à la barre des témoins Giuseppe Borsellino. M. Milioto assistait la se-

maine dernière au témoignage de M. Borsellino. Sa présence à la commission a fait beaucoup jaser.

M. Milioto a été surnommé «monsieur Trottoir», en raison de la mainmise qu'il exerçait sur les contrats de trottoir à Montréal.

Des témoins à la commission Charbonneau, dont Lino Zambito, l'ont décrit comme le responsable du partage des

contrats entre les entrepreneurs. M. Zambito, l'ex-patron d'Infrabec, lui remettait en argent liquide un pizzo de 5,5% sur la valeur de ses contrats à Montréal. Une partie des sommes (2,5%) était destinée à la mafia. C'était le prix à payer pour faire partie du cartel des entrepreneurs, a dit M. Zambito. L'autre partie (3%) allait garnir la caisse occulte d'Union Montréal.

Selon le témoignage de l'enquêteur Eric Vecchio, Nicolò Milioto était l'intermédiaire des entrepreneurs auprès de la mafia. Dans le cadre de l'opération Colisée, il a été filmé au café Consenza, le quartier général du clan Rizzuto. On le voit remettre des liasses de billets à Rocco Sollecito, membre en règle de la mafia. Sollecito a été condamné à une peine de

huit ans de pénitencier à la suite de l'opération Colisée. Il a été libéré en octobre dernier.

Lors de son témoignage, Martin Dumont a relaté un épisode au cours duquel Nicolò Milioto lui aurait fait des menaces de mort parce qu'il posait des questions indiscrettes sur un contrat.

Le Devoir

GRAHAM FRASER AU DEVOIR

Le poids démographique des anglophones ne devrait pas déterminer leurs droits

JEANNE CORRIVEAU

Le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, met en garde le gouvernement du Québec contre la tentation d'utiliser le poids démographique de la communauté anglophone pour déterminer ses droits, comme le prévoient certaines dispositions du projet de loi 14 modifiant la Charte de la langue française.

De passage à Québec cette semaine, Graham Fraser a rencontré Diane De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, et Jean-François Lisée, ministre responsable de la région de Montréal. Il en a profité pour leur soumettre ses préoccupations concernant le projet de loi visant à consolider la place du français au Québec.

Rappelons qu'avec son projet de loi, le gouvernement péquiste propose notamment que



ADRIAN WYLD PC

Graham Fraser

le statut bilingue des municipalités comportant une proportion d'anglophones inférieure à 50% puisse leur être retiré.

«*Je suis plutôt mal à l'aise avec l'utilisation des pourcentages pour définir la vitalité d'une communauté, parce que ça laisse la croissance de la majorité définir et, parfois, enlever certains services ou droits à la communauté minoritaire*», a-t-il expliqué lors d'un entretien avec *Le Devoir*.

À titre d'exemple, il cite le cas des anglophones de Sept-

Îles, au Québec, qui, même s'ils sont plus nombreux que les francophones de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, bénéficient de moins de services fédéraux sous prétexte qu'ils représentent moins de 5% de la population.

Au Québec, 84 municipalités jouissent d'un statut bilingue, mais 35 ans après l'entrée en vigueur de la loi 101, la moitié d'entre elles ne remplissent plus la condition qui, à l'origine, leur avait permis d'offrir des services en anglais à leurs citoyens.

Le français en recul à Montréal

M. Fraser convient que le français recule à Montréal, mais, selon lui, c'est en partie à cause de l'exode vers les banlieues. «*C'est un signe de prospérité et*

non de pauvreté», dit-il. Pour contrer ce phénomène, le gouvernement devrait peut-être miser sur l'aménagement urbain pour retenir les jeunes familles, car, rappelle-t-il, pour des raisons historiques, le patrimoine bâti de Montréal est essentiellement constitué de logements, ce qui pousse les jeunes familles vers l'extérieur de l'île.

En revanche, par sa vitalité culturelle, Montréal est un pôle d'attraction pour les artistes indépendants. «*Je ne crois pas que le français est menacé par l'arrivée de ces jeunes artistes*», souligne M. Fraser. *Ça fait partie de l'énorme intérêt de Montréal comme ville internationale.*»

Mais le terrain linguistique peut être glissant et M. Fraser demeure prudent. Il se garde

bien de remettre en question le projet de loi: «*Ce n'est pas mon rôle de dire aux ministres provinciaux quoi dire et quoi faire.*» Il refuse par ailleurs de se prononcer sur la polémique entourant l'unilinguisme de certains employés de la Société de transport de Montréal.

Les anglophones québécois souffrent d'une certaine insécurité et ils sont las de voir ressurgir le débat linguistique, a constaté M. Fraser: «*Quand ils sont au pouvoir, les libéraux craignent d'être identifiés à la communauté anglophone et ils s'abstiennent de poser des gestes positifs. Et quand le PQ est au pouvoir, il y a une méfiance à l'égard des véritables objectifs du gouvernement.*»

Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : **2013-02-13**

649	17 18 21	16 compl.
	25 35 47	

Prochain gros lot (approx.): **8 000 000 \$**

649 LOT BONI **02 24 28 30 32 40 *** **Extra**

* Une rente de 100 000 \$ par année à vie. 5805764

649 **LOTS BONIS** UN À CHAQUE TIRAGE DE FÉVRIER **100 000 \$ PAR ANNÉE À VIE.**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %
S&P TSX	180 840	12 721,79	-53,49	-0,4	Matériaux	56 852	309,22	+0,47	0,2
S&P TX20	87 883	595,10	-2,19	-0,4	Immobilier	4 916	241,08	-0,95	-0,4
S&P TX60	100 044	730,47	-3,16	-0,4	Télécoms	3 405	114,13	-0,09	-0,1
S&P TX60 Cap.	100 044	807,75	-3,49	-0,4	Serv. collect.	4 990	224,99	-2,33	-1,0
Cons. de base	3 451	251,06	-1,19	-0,5	Métaux/minerais	8 853	978,13	+1,10	0,1
Cons. discrét.	6 531	101,50	+0,14	0,1					
Énergie	46 996	252,92	-4,11	-1,6					
Finance	21 191	198,69	-0,39	-0,2					
Aurifère	57 802	272,92	+1,10	0,4					
Santé	1 139	69,13	-0,73	-1,0					
Tech. de l'info	12 906	29,48	+0,36	1,2					
Industrie	10 739	136,09	-0,08	-0,1					

TSX CROISSANCE

TSX Venture 81 353 **1 196,56** -7,72 **-0,6**

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, alors que les titres du secteur de l'énergie ont reculé en raison notamment de la publication de résultats décevants d'entreprises et de données montrant une régression des conditions économiques en Europe, dont la récession se confirme.

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	(%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
▲▼ variation > 1%							
CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
Allim. Couche-Tard	ATD.B	53,05	-0,28	-0,53	463	29,72	54,19
Astral Media	ACM.A	47,64	-0,02	-0,04	336	35,71	49,29
▲ Canadian Tire	CTC.A	68,35	0,70	1,03	239	62,40	73,46
Cogeco	CCA	42,94	0,09	0,21	160	34,45	53,54
Corus	CJR.B	24,85	-0,05	-0,20	66	21,48	25,58
▼ Jean Coutu	PJC.A	15,30	-0,35	-2,24	199	12,15	15,88
▼ Loblaw	L	39,95	-0,49	-1,21	498	31,11	42,19
Magna	MG	53,67	-0,46	-0,85	364	37,68	54,61
Metro	MRU	64,35	0,07	0,11	356	49,60	65,37
Quebecor	QBR.B	43,33	0,03	0,07	131	32,30	43,75
▼ Rona	RON	11,96	-0,24	-1,97	279	8,94	14,49
▼ Saputo	SAP	49,19	-0,51	-1,03	238	39,76	52,15
Shaw	SJR.B	23,66	0,14	0,60	548	18,93	24,00
Shoppers Drug Mart	SC	42,24	0,20	0,48	893	39,32	44,44
Tim Hortons	THI	50,09	0,39	0,78	1 244	45,11	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	6,35	-0,02	-0,31	8	2,79	7,25
Yellow Media	Y	7,50	0,04	0,60	48	5,40	10,00

ÉNERGIE

▲ Cameco	CCO	21,51	0,43	2,04	1 123	16,50	26,43
▼ Canadian Natural	CNQ	31,18	-0,62	-1,95	1 794	25,58	38,58
▼ Canadian Oil Sands	COS	21,47	-0,33	-1,51	1 704	18,21	24,09
Enbridge	ENB	44,13	-0,10	-0,23	1 057	36,47	44,88
▼ EnCana	ECA	18,20	-1,28	-6,57	7 258	17,41	23,86
▼ Enerplus	ERF	13,18	-0,15	-1,13	484	11,53	24,67
Nexen	NXV	27,44	-0,05	-0,18	862	15,18	27,56
Pengrowth Energy	PGF	4,53	-0,01	-0,22	756	4,38	10,15
▼ Pétrolière Impériale	IMO	42,11	-0,59	-1,38	510	39,77	49,26
▼ Suncor Energy	SU	32,19	-0,56	-1,71	2 433	26,97	37,28
▼ Talisman Energy	TLM	12,51	-0,31	-2,42	2 488	9,72	14,69
▼ TransCanada	TRP	47,09	-0,53	-1,11	1 218	41,40	49,44

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	83,30	-0,03	-0,04	968	69,13	84,33
B. de Montréal	BMO	62,68	-0,20	-0,32	1 396	53,15	64,70
B. Laurentienne	LB	44,97	0,20	0,45	57	40,66	47,80
B. Nationale	NA	78,85	-0,12	-0,15	513	71,05	81,27
B. Royale	RY	63,38	0,01	0,02	2 643	48,70	63,48
B. Scotia	BNS	58,72	-0,10	-0,17	1 604	50,26	59,21
B. TD	TD	83,16	-0,19	-0,23	1 396	75,70	85,85
Brookfield Asset	BAM.A	38,43	-0,36	-0,93	496	30,09	39,23
Cominar Real	CUF.UN	22,78	-0,20	-0,87	356	21,74	25,46
Corp. Fin. Power	PWF	28,99	0,04	0,14	275	24,06	30,15
▲ Fin. Manuvie	MFC	15,37	0,16	1,05	5 334	10,18	15,75
▼ Fin. Sun Life	SLF	28,86	-1,14	-3,80	3 773	19,76	30,03
Great-West Lifeco	GWO	26,51	0,18	0,68	510	19,82	26,61
Industrielle All.	IAG	36,31	-0,36	-0,98	227	20,55	36,86
Power Corporation	POW	26,78	0,01	0,04	555	21,70	27,42
TMX	X	55,30	-0,20	-0,36	40	41,35	57,82

INDUSTRIELLES

▼ Air Canada	AC.B	2,31	-0,04	-1,70	1 577	0,78	2,51
Bombardier	BBD.B	4,04	-0,03	-0,74	2 739	2,97	4,93
CAE	CAE	10,49	-0,09	-0,85	1 804	9,32	11,10
Canadien Pacifique	CP	119,49	1,16	0,98	471	71,61	119,49
Chemin de fer CN	CNR	99,33	-0,11	-0,11	449	74,50	99,78
SNC-Lavalin	SNC	48,86	-0,08	-0,16	254	34,36	51,04
▲ Transcontinental	TCLA	11,83	0,46	4,05	430	7,97	13,34
▼ TransForce	TFI	22,33	-0,50	-2,19	376	16,06	23,17

MATÉRIAUX

▼ Agrium	AGU	111,00	-1,38	-1,23	689	77,50	116,38
▲ Barrick Gold	ABX	32,44	0,72	2,27	4 397	31,18	49,93
Goldcorp	G	34,67	-0,21	-0,60	1 572	32,34	50,17
▲ Kinross Gold	K	8,34	0,43	5,44	6 335	7,15	11,65
Mines Agnico-Eagle	AEM	43,77	-0,38	-0,86	592	31,50	56,99
Potash	POT	41,84	-0,38	-0,90	1 437	37,02	47,75
▲ Teck Resources	TCK.B	34,20	0,40	1,18	2 046	26,02	41,12

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	33,07	-0,07	-0,21	336	31,70	34,98
▼ TransAlta	TA	16,16	-0,19	-1,16	447	13,96	21,20

TECHNOLOGIE

▲ BlackBerry	BB	15,05	1,05	7,50	11 571	6,10	18,49
CGI	GIB.A	27,09	-0,03	-0,11	432	20,01	28,43

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	44,34	-0,18	-0,40	1 137	39,18	45,28
Bell Aliant	BA	27,00	-0,04	-0,15	163	24,41	28,23
Rogers	RCL.B	45,47	-0,23	-0,50	1 330	34,75	47,33
Telus	T	66,78	-0,12	-0,18	392	55,19	67,80

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,06	0,06	0,19	92	30,78	31,86
iShares MSCI	XEM	24,94	0,00	0,00	14	21,29	25,26
iShares MSCI EMU	EZU	33,85	-0,33	-0,97	617	24,77	35,41
iShares S&P 500	XSP	17,38	0,02	0,12	288	14,49	17,41
iShares S&P/TSX	XIC	20,12	-0,08	-0,40	75	17,71	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1508,04	-3,81	-0,25
INDICE QUÉBEC IQ120	1510,99	-4,12	-0,27

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	(%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
BlackBerry	BB	15,05	1,05	7,50	11 571	6,10	18,49
EnCana	ECA	18,20	-1,28	-6,57	7 258	17,41	23,86
Kinross Gold	K	8,34	0,43	5,44	6 335	7,15	11,65
iShares S&P/TSX	XIU	18,39	-0,09	-0,49	5 678	16,05	18,69
Fin. Manuvie	MFC	15,37	0,16	1,05	5 334	10,18	15,75
Penn West	PWT	10,65	0,20	1,91	4 960	9,96	22,17
Barrick Gold	ABX	32,44	0,72	2,27	4 397	31,18	49,93
Fin. Sun Life	SLF	28,86	-1,14	-3,80	3 773	19,76	30,03
Genovus Energy	CVE	31,79	-0,81	-2,48	2 822	30,09	39,64
Just Energy	JE	7,67	-0,71	-8,47	2 765	7,67	14,03

LES GAGNANTS EN %

Fiera Sceptre	FSZ	9,55	0,75	8,52	25	6,25	9,55
Legg Masn Bw Inv	BWI.UN	10,50	0,80	8,25	3	8,95	10,51
Response	RBM	3,25	0,24	7,97	9	0,95	5,75
Canfor Pulp	CFX	10,44	0,74	7,63	312	7,60	15,19
BlackBerry	BB	15,05	1,05	7,50	11 571	6,10	18,49
Buhler Industries	BUI	6,60	0,44	7,14	4	5,04	7,25
Horizons BetaPro	HND	4,56	0,30	7,04	3 352	2,99	12,51
Oncolytics Biotech	ONC	4,60	0,29	6,73	219	1,61	5,28
Walter Energy	WLT	39,64	2,41	6,47	5	28,00	71,17
Noranda Income	NIF.UN	5,30	0,29	5,79	254	4,10	6,12

LES PERDANTS EN %

Tucows	TC	1,83	-0,22	-10,73	8	0,72	2,21
Just Energy	JE	7,67	-0,71	-8,47	2 765	7,67	14,03
Otelco	OTT.UN	1,46	-0,13	-8,18	2	1,25	15,10
Niko Resources	NKO	8,34	-0,71	-7,85	985	8,01	48,35
Orbite Aluminae	ORT	2,28	-0,19	-7,69	3 904	1,53	3,93
Horizons BetaPro	HNU	10,36	-0,81	-7,25	2 557	7,96	20,68
Newalta	NAL	14,98	-1,11	-6,90	427	11,98	16,39
EnCana	ECA	18,20	-1,28	-6,57	7 258	17,41	23,86
Consolidated HCI	CXA.B	2,29	-0,16	-6,53	0	1,10	2,60
Iesi-bfc	BIN	20,97	-1,44	-6,43	529	18,13	22,89

ÉCONOMIE

American Airlines et US Airways convolent

■ Valeur de 11 milliards ■ 100 000 employés ■ 336 destinations dans le monde

JOHN BIRS ET VÉRONIQUE DUPONT
à New York

American Airlines (AMR) et US Airways ont annoncé jeudi leur mariage, qui va donner naissance au numéro un américain de l'aviation et à un géant mondial, et clôt la consolidation du secteur aux États-Unis. Le nouveau groupe affichera une valeur comptable estimée à 11 milliards de dollars, avec 100 000 employés et un réseau de 336 destinations autour de neuf plaques tournantes.

Cette fusion devrait générer plus de 1 milliard de dollars de synergies d'ici 2015, et provoquer des suppressions de postes mais le p.d.g. d'US Airways, Doug Parker, et celui d'AMR, Tom Horton, ont affirmé à l'AFP qu'elles devraient être relativement minimes car «*les réseaux des deux entreprises sont très complémentaires*».

US Airways avait déclaré ses intentions sur AMR, qui avait déposé le bilan fin 2011, dès début 2012, mais American Airlines avait repoussé ses avances, affirmant vouloir continuer en solo. US Airways avait alors courtisé les employés d'AMR et surtout ses pilotes, dont les rémunérations étaient dans la ligne de mire de la direction du groupe, qui comptait sur le dépôt de bilan pour les revoir à la baisse.

Une série d'accords salariaux entre US Airways et les syndicats d'American Airlines a mis la pression sur la compagnie à la livrer argent et l'a forcée à s'ouvrir à la possibilité d'un mariage, devenu difficilement évitable dans le contexte actuel de consolidation du secteur aux États-Unis. Le marché aérien américain avait déjà vu ces dernières années la fusion de Delta Airlines et Northwest Airlines, de United Airlines et Continental Airlines, et de Southwest Airlines et Airtran. En Europe, British Airways a notamment fusionné avec la compagnie espagnole Iberia pour former IAG, Air France s'est rapprochée de la néerlandaise KLM, et l'allemande Lufthansa a racheté Swiss, Austrian et Brussels Airlines.

Le rapprochement American Airlines-US Airways est structuré en actions. Les créanciers d'AMR détiendront à l'issue de l'opération environ 72 % de l'entité combinée, tandis que ceux d'US Airways recevront le solde. Le patron d'US Airways Doug Parker deviendra directeur général du nouveau groupe, qui gardera le nom d'American Airlines, et Tom Horton restera président du conseil d'administration jusqu'en 2014 puis devrait démissionner. Le siège sera situé sur la base d'AMR, Dallas-Forth Worth, au Texas. L'entreprise comptera une flotte d'environ 1500 appareils, auxquels doivent s'ajouter 600 nouveaux avions commandés mais pas encore livrés, offre plus de 6700 vols quotidiens vers 336 destinations dans 56 pays à partir de neuf plaques tournantes principales. Elle revendique 100 millions d'abonnés au programme



MATT YORK ASSOCIATED PRESS

de fidélité de l'alliance «*Oneworld*»

Les syndicats accueillent avec enthousiasme la fusion. «*Ça a été un long chemin, mais le résultat en vaut la peine*», selon l'Association des personnels de bord d'American Airlines.

Des voix critiques s'élevaient toutefois. Pour l'agence de notation Standard and Poor's, les trajets opérés par US Airways sont moins rentables que ceux d'AMR, et leur réseau combiné n'est «*pas aussi solide ou équilibré que ceux d'United Continental ou Delta*», notamment à cause d'une présence «*relativement faible en Asie*». S & P juge aussi que fusionner US Airways, qui avait déjà fusionné en 2005 avec America West, et American Airlines sera «*compliqué et résultera en des coûts salariaux élevés*».

«*La fusion AMR/US Airways devrait augmen-*

ter le prix de vos billets et abaisser les attentes en termes de services», renchérit le site d'analystes 247wallst.com.

Ensemble, American et US Airways affichent un chiffre d'affaires combiné de 38,7 milliards en 2012, supérieur à ceux de United Continental et Delta. D'après John Thomas, analyste du cabinet LEK Consulting, le nouveau groupe sera en termes de chiffre d'affaires au coude à coude avec Lufthansa, tandis que Delta affichera un plus grand nombre de passagers transportés qu'AMR et US Airways réunis.

Les autorités de la concurrence et un juge des faillites doivent encore donner leur feu vert à cette union, dont la finalisation est prévue au troisième trimestre.

Agence France-Presse

Le Devoir

CHASSE À L'ÉVASION FISCALE

Le succès obtenu en restauration inspire Québec

FRANÇOIS DESJARDINS

Les restaurateurs du Québec tiennent à ce que l'installation obligatoire de modules d'enregistrement des ventes ne vise pas seulement leur industrie, affirme leur regroupement après un premier bilan de Revenu Québec.

Le gouvernement, qui a imposé l'installation de ces modules en novembre 2011, a depuis récolté environ 160 millions en autocotisations, selon un relevé de sa première année d'utilisation publié jeudi.

Revenu Québec a indiqué que 33 000 appareils ont été mis en service dans 19 000 établissements. L'agence estime qu'en 2008-2009, par exemple, les pertes fiscales dans le secteur de la restauration se sont élevées à 420 millions.

«*Nous sommes très satisfaits du résultat, tout d'abord par la réaction des restaurateurs, qui ont fait du travail colossal. A terme, ça va nous permettre de récupérer 300 millions par année en moyenne d'ici 2018-2019*», a dit le porte-parole

de Revenu Québec, Stéphane Dion. La réalisation du projet a coûté 34,4 millions au gouvernement, a-t-il dit.

Autres secteurs, mais lesquels?

«*Étant donné ce succès dans le secteur de la restauration, on s'est donné l'obligation de vérifier et d'analyser la possibilité d'étendre cette technologie à d'autres secteurs d'activités économiques*», a ajouté M. Dion.

Selon le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales de l'Association des restaurateurs du Québec, François Meunier, il est évident que le projet ne peut se limiter au créneau de la restauration. «*Si c'est un succès, il n'y a aucune raison de ne pas aller de l'avant avec le reste*».

M. Meunier, qui aurait préféré que Québec «*travaille différemment*», a aiguillé *Le Devoir* vers une étude du ministère des Finances publiée en avril 2005. Un des tableaux montre qu'au plan des «*pertes fiscales*», celles du sec-

teur de la construction atteignaient en 2002 près de 875 millions, suivi de 300 millions dans la restauration et 294 millions dans les boissons alcooliques. Figurent aussi dans la liste le tabac (118 millions), les services personnels divers (188 millions) et l'entretien de véhicules (155 millions).

«*Les secteurs où l'évasion fiscale est supérieure à 10 % ne représentent qu'un peu plus de 20 % du PIB, mais comptent pour 85 % des pertes fiscales*», peut-on lire dans l'étude du ministère.

M. Meunier a cependant affirmé que la technologie fonctionne bien et que l'industrie souscrit aux objectifs du gouvernement en vertu desquels tous les citoyens doivent «*payer leur juste part en taxes et impôts*». Le gouvernement a «*été bien à l'écoute*» et a compris qu'on devait assouplir certains impacts sur l'industrie, notamment par une subvention pour soutenir l'achat des appareils.

Le Devoir



L'affaire est ketchup

L'entreprise H.J. Heinz a accepté jeudi d'être achetée par un consortium auquel participe notamment l'investisseur milliardaire Warren Buffet, dans le cadre d'une transaction évaluée à 28 milliards \$US. Heinz a indiqué que ses actionnaires recevront 72,50 \$US en espèces pour chaque action qu'ils détiennent. L'entente comprend aussi la prise en charge de la dette de Heinz. Le prix par action représente une prime de 20 % par rapport au cours à la clôture de 60,48 \$US, mercredi. Berkshire Hathaway et 3G Capital ont précisé que le siège social de Heinz demeurera à Pittsburgh.

Associated Press

Peine réduite pour un acteur de Norbourg

Condamné en septembre 2011 à des peines de prison concurrentes de huit et six ans pour son rôle dans l'affaire Norbourg, l'ancien contrôleur Jean Cholette a appris jeudi que la Cour d'appel réduit ces peines à six ans et quatre ans et demi. Trois juges de la Cour d'appel ont estimé que la peine imposée par la Cour supérieure n'était «*pas adaptée aux actions, certes frauduleuses, qu'il a commises, ni à sa situation personnelle*». Dans sa décision d'à peine six pages, la Cour d'appel a ajouté que M. Cholette, qui a tout vendu et fait faillite à la suite du scandale, n'en était pas l'instigateur ni un principal bénéficiaire, mais un «*acteur de troisième rang*» et un «*instrument des basses œuvres de Vincent Lacroix*». Or, ailleurs au Canada, les peines de huit ans vont généralement aux acteurs de premier plan, ont écrit les juges.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Si elle compte préserver sa «*crédibilité*» sur la scène internationale, l'équipe de Pauline Marois doit achever le programme d'approvisionnement de 4000 mégawatts (MW) d'énergie éolienne annoncé par l'ancien gouvernement, font valoir les représentants de l'industrie.

«*Les gens se disent: est-ce qu'on continue?*», a lancé le vice-président de l'Association canadienne de l'énergie éolienne (CANWEA), Jean-François Nolet, déplorant l'«*incertitude*» pesant sur le milieu.

Aux États-Unis, la valse-hésitation de la Maison-Blanche et du Congrès sur l'avenir du Production Tax Credit for Renewable Energy dans les négociations visant à éviter le précipice fiscal a entraîné le licenciement de 3000 personnes, a-t-il fait remarquer. «*Il y avait 37 000 emplois en jeu. Ça été renouvelé. Mais juste cette incertitude-là a amené à l'annonce publique de 3000 licenciements*», a ajouté M. Nolet, qui souligne l'«*urgence*» de lancer le quatrième appel d'offres de 700 MW d'énergie éolienne promis par l'équipe de l'ancien premier ministre Jean Charest.

«*Il y a des emplois à maintenir. Après ça on aura une réflexion sur le moyen et le long terme de l'industrie avec les autres acteurs*», a-t-il affirmé, jeudi, à l'occasion d'une offensive médiatique visant à braquer les projecteurs sur les retombées économiques de l'industrie éolienne dans un contexte de surplus énergétique. Hydro-Québec anticipe des surplus d'électricité de 21,4 milliards de kilowattheures pour la période 2013-2020.

«*Ce surplus-là représente 1 % de l'ensemble de l'énergie du plan d'approvisionnement jusqu'en 2020*», a nuancé le président-directeur général de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), Jean-François Samray. «*Ce n'est pas demain matin que cette énergie-là va venir s'ajouter. Entre le moment où on l'annonce et le moment où l'électricité est raccordée, il y*

a du développement économique qui se fait.»

L'ajout de 700 MW d'énergie éolienne représenterait quelque 90 millions de dollars dans l'économie annuellement en plus de soutenir 900 emplois, selon une étude Secor-KPMG.

Le Québec doit profiter de la tendance des prix à la baisse des éoliennes — de 25 à 30 % —, mais également de l'énergie éolienne en raison des «*améliorations technologiques importantes*» ainsi que de l'«*augmentation de la compétitivité dans le secteur*», selon M. Nolet.

Le refus de Québec de compléter le programme «*anéantir [ait] 10 ans de travail à construire la chaîne d'approvisionnement la plus structurée en Amérique du Nord*», a dit M. Samray, rappelant qu'«*on se rapproche de la sortie de la dernière pièce. L'annonce, elle, doit venir là! De ne pas l'annoncer, le 700 MW, c'est dur pour la crédibilité internationale du gouvernement.*»

Le Devoir

ÉDITORIAL

COMMERCE CANADA-UE

Donnant-donnant

Elles devaient se terminer l'an dernier, mais elles durent toujours. Qu'importe, pourvu que ces négociations commerciales entreprises en 2009 par le Canada et l'Union européenne se concluent sur un accord équilibré qui ouvre plus grande la porte de ce marché de 350 millions de consommateurs.

Depuis l'échec des négociations multilatérales au sein de l'Organisation mondiale du commerce, tous les pays cherchent à négocier des accords bilatéraux susceptibles de stimuler leurs exportations. Alors que le Canada tente de conclure une telle entente avec l'Europe pour l'abolition des mesures protectionnistes, Washington annonce qu'il entreprendra sous peu ses propres discussions avec Bruxelles. Ce qui n'est pas sans faire pression sur les négociateurs canadiens qui ne veulent surtout pas être tassés sur une voie de garage.

Comme toujours, on a attendu la fin pour aborder les thèmes les plus épineux. Parmi ceux-ci, on apprenait jeudi qu'Ottawa refuserait d'exempter l'Europe des règles toutes fraîches qu'il vient d'adopter en matière d'acquisition de sociétés stratégiques comme les pétrolières.

En revanche, il serait disposé à donner l'accès aux marchés des contrats publics provinciaux et municipaux, comme lors d'appels d'offres pour des rames de métro, pourvu que les entreprises canadiennes aient aussi accès aux contrats publics européens.

Les brevets pharmaceutiques font aussi l'objet d'intenses négociations, puisque l'Europe demande au Canada d'allonger la durée de protection des médicaments d'origine. Or, comme une telle concession ferait grimper les dépenses des provinces, celles-ci s'y opposent... à moins qu'Ottawa paie la différence de coûts pour le système public. Ce que l'histoire ne dit pas, c'est qui paiera pour l'augmentation des primes d'assurances privées.

Quant à l'agriculture, c'est encore une fois la gestion de l'offre qui pose problème. En échange d'un accès plus facile pour le bœuf de l'Ouest et le porc, l'Europe veut pouvoir exporter 75% plus de fromage à l'abri du tarif actuel de 200%.

Sans abolir directement la gestion de l'offre, l'arrivée de millions de tonnes supplémentaires de fromage européen ferait pression à la baisse sur les prix à la consommation, ce qui est bien, mais aussi sur la quantité de lait produit au Québec et en Ontario, où est concentrée la presque totalité du quota laitier canadien.

L'UPA et les partis politiques s'opposent depuis toujours à une telle ouverture, mais cette belle unanimité cache une certaine hypocrisie. De la part des partis politiques d'abord, qui souhaitent avant tout conclure un accord global, quitte à casser des œufs au passage sans pouvoir l'admettre; de la part de l'UPA aussi, qui refuse l'ouverture de ses marchés contingents tout en exigeant le même genre de concessions des pays étrangers où elle aspire à exporter le porc et le bœuf canadiens élevés aux hormones de croissance.

L'Europe étant elle-même une entité politique farcie de mesures protectionnistes et de tarifs douaniers aussi exorbitants que contre-productifs, le Canada et surtout l'est du pays ont beaucoup à gagner de la conclusion d'un accord équilibré. À moins de croire à la viabilité d'une économie retournée sur elle-même, échanger selon des règles acceptées par les parties reste encore aujourd'hui le moyen le plus efficace de rapprocher les peuples.

RAPPORT DE L'OCDE SUR L'IMPÔT

L'aversion

Après les totalitarismes brun et rouge, voilà que la démocratie est de nouveau sérieusement menacée. Cette fois-ci, le danger vient des multinationales, des transnationales, qui usent et abusent de toutes les techniques inhérentes à l'optimisation fiscale confectionnées par les cracks de l'ingénierie financière avec leurs acolytes avocats. Le danger est si réel, si énorme, qu'il menace même la stabilité du monde. Et qui a établi ce constat? L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui, depuis sa création, ne s'est jamais singularisée par une quelconque déviance gauchiste.

Intitulé *Lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices*, ce rapport fait suite à une sortie récente du premier ministre Dave Cameron. Ce conservateur, faut-il le rappeler, juge les agissements des Apple de ce monde si dommageables qu'il a décidé de glisser le sujet en tête de l'ordre du jour du sommet du G7 qu'il va présider cette année.

En France, le ministère des Finances planche actuellement sur une taxe baptisée pour l'instant «Google» et dont l'objectif consistera à réduire les effets nocifs que le commerce de sujets dématérialisés fait peser sur le budget de l'État. Un peu partout, on étudie les moyens qui réduiraient notamment le fossé, voire l'injustice que subissent les PME versus les multinationales. Les entreprises nationales paient en moyenne au-delà de 12% d'impôts de plus que les mastodontes.

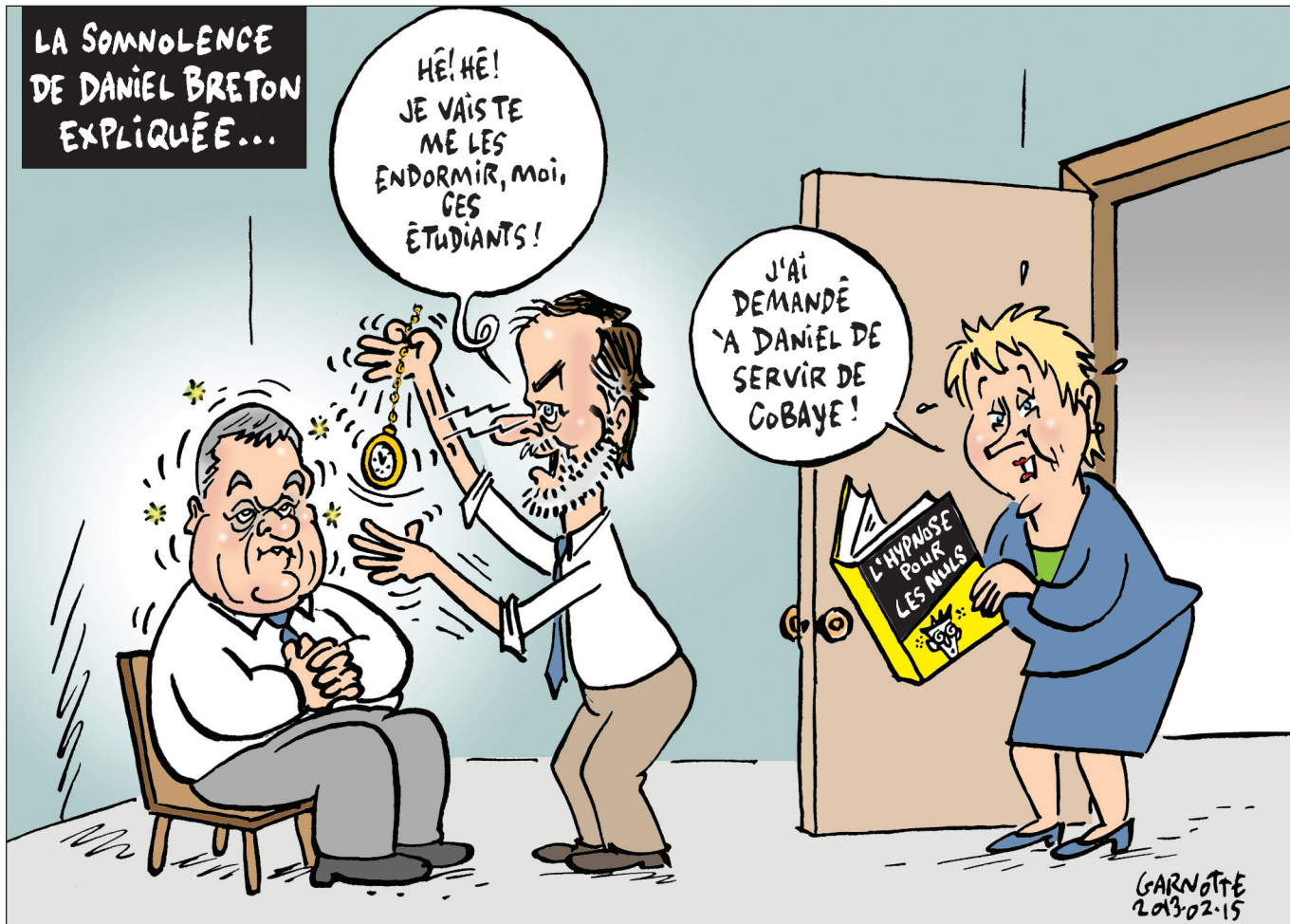
Depuis des années, il en est ainsi parce que ces derniers sont devenus des artistes de ce que l'on nomme le «prix du transfert». Dans le journal *Le Monde*, on rapporte par exemple qu'IKEA France verse des millions à une filiale «néerlandaise» (*Inter IKEA Systems BV*), elle-même détenue par une société luxembourgeoise (*Inter IKEA Holdings SA*), elle-même détenue par une fondation (*Interogo*) basée au Lichtenstein». De ce côté-ci de l'Atlantique, l'OCDE a calculé que les grosses entreprises américaines déclarent un maximum de 2,6% des bénéfices dans les nations du G7 contre, tenez-vous bien, 656% aux Bermudes.

La différence entre ces lieux de chute est si abyssale que cette optimisation fiscale s'avère une haine fanatique de l'impôt et de tout ce qui compose la civilité de la société. Cette différence est d'autant plus détestable qu'elle révèle combien la qualité démocratique s'est érodée au fil de la symphonie de dérèglements entamée dans les années 80 par Margaret Thatcher, Ronald Reagan et Brian Mulroney plus que tous les autres chefs d'État réunis. Elle révèle enfin que le roi est nu. Il est assis sur un baril de poudre et il ne fait rien, ou si peu. Au fond, qu'il s'appelle Barack Obama ou François Hollande, le roi est bel et bien un roi fainéant.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

Une autre solution...

Le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska (CSSSK) veut fermer en septembre le CHSLD Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle. Le prétexte: on veut privilégier le maintien à domicile. Bizarre, car avec l'immensité du territoire québécois, on peut se demander s'il ne serait pas mieux de regrouper les services plutôt que de les éparpiller, et ainsi déplacer les pourvoyeurs de soins sur de longues distances. N'a-t-on pas fait disparaître la médecine à domicile parce que les médecins étaient tannés de perdre leur temps sur la route?

Ma mère de 101 ans a été sauvée de nombreuses fois d'une mort certaine parce que je l'ai placée dans un centre relié à un hôpital par un tunnel et à cause de la présence sur place, en permanence, d'un médecin. De plus, les intellos de ce CSSSK ont l'odieuse de dire que personne ne sera démenagé contre son gré. Je ne vois pas la logique de cette prétention. Si on ferme, ça oblige la personne à partir, ce qui, forcément, est contre son gré. Comment une personne ayant fait des études peut-elle raisonner de cette façon? Trouvez d'autres raisons, mais pas celles-là... s'il vous plaît!

Gilbert Blachon
Rivière-du-Loup, le 13 février 2013

Pour une gratuité scolaire engagée

À la veille du Sommet sur l'enseignement supérieur, je suggère au gouvernement du Québec d'ouvrir la porte à la gra-

tuité scolaire engagée. Ainsi, en retour de la signature d'un contrat d'engagement social et communautaire, les étudiants obtiendraient la gratuité scolaire pendant leurs études, tout en s'engageant à aider les milieux les plus démunis de notre société.

Ce type de contrat social entre l'étudiant, son université et la communauté permettrait aux institutions d'enseignement supérieur de remplir un rôle utile dans la recherche de solutions à nos problèmes de société (exclusion, décrochage, analphabétisme...). Nous permettrions ainsi une plus grande accessibilité universitaire non seulement aux étudiants, mais aussi à la connaissance universitaire à des milieux qui, parfois, n'y auront jamais accès.

À la «marchandisation du savoir», l'université développerait une vocation «d'accessibilité du savoir». Les universitaires engagés auraient comme mission d'accompagner les citoyens à surmonter les défis d'une société en perpétuel changement et de partager leurs connaissances. L'innovation sociale et communautaire devrait devenir l'une des priorités des universités, autant que la recherche scientifique et technologique. Comment peut-on apprendre à mieux vivre ensemble économiquement et socialement? Le printemps érable aura démontré qu'au-delà des revendications étudiantes concernant la hausse des droits de scolarité, il existe une grande frustration d'une partie importante de la population par rapport à l'ensemble de la gouvernance publique. [...]

Jean Baillargeon
Le 14 février 2013

La maladie et la dignité

Depuis deux semaines déjà, je fais partie des milliers de parents qui gravitent autour d'un enfant hospitalisé à Sainte-Justine. Dans une grande chambre, je suis liée à trois autres familles qui vivent intensément le combat que mène leur petit contre la fatalité.

Quand un nouvel arrivant est amené dans son espace personnel, j'éprouve une sympathie spontanée envers lui. Ici, tout le monde est au service du miracle espéré. Le personnel, qui effectue de la plus humble fonction à la plus noble, est d'une gentillesse et d'une patience extrêmes, d'une inventivité pour trouver les gestes qui soulagent, les mots qui expliquent, qui donnent la vérité avec compassion.

Ici, je n'ai plus d'âge, de couleur, de religion. Je donne le meilleur de moi-même comme tous les adultes qui m'entourent. Je lutte contre la fatigue, la déception. J'admire des gens qui sont bien plus «mal pris» que moi et qui font face à cette situation avec toute la dignité dont ils sont capables. Et cela se reflète sur les enfants. Ils sont plus courageux, plus souriants et sympathiques avec leurs nouveaux petits amis. Et tout cela est généré à cause des enfants. Je ne donnerais jamais toute cette énergie pour une promotion, pour un statut social, pour de l'argent.

Quand mon petit quittera ce havre, il devrait être plus solide et mieux armé, comme je le souhaite à tous les autres.

Claire Landry
Grand-mère
Montréal, le 14 février 2013

L I B R E O P I N I O N

Développer nos enfants ou une business?

CAMIL BOUCHARD
TAMARA LEMERISE
ANDRÉE POMERLEAU
GÉRARD MALCUIT

Ex-professeurs et chercheurs du développement et des milieux d'apprentissage des enfants
à l'Université du Québec à Montréal

Le débat autour des nouvelles places annoncées par la ministre de la Famille porte essentiellement sur la réaction des garderies commerciales (privées à but lucratif) qui se plaignent de ce que la ministre ne les considère pas dans la création des nouvelles places subventionnées. Leur principal argument est que cela coûterait moins cher au gouvernement et que la création de nouvelles places en CPE représente une concurrence déloyale. Leurs représentants prétendent en effet que la création de CPE en installation menace la survie des garderies commerciales.

La décision de la ministre repose essentiellement sur le constat que les enfants qui pourraient profiter le plus de la fréquentation d'un service de garde à tarif réduit, c'est-à-dire les enfants vulnérables ou de milieux défavorisés, y sont moins présents qu'ils ne devraient. Cela n'est guère surprenant. Depuis la création de ces services à tarif réduit, les gouvernements ont d'abord favorisé l'allocation des places en vertu d'un objectif de concilia-

tion travail-famille. Les besoins pressants des milieux où les parents travaillent ont d'abord été pris en compte dans la création des places. L'autre objectif poursuivi par la politique familiale qui a inspiré la création de ces services de garde éducatifs, à savoir le développement optimal de TOUS les enfants, passait alors forcément en second. Cela devint encore plus évident sous le gouvernement Charest, qui favorisa dès 2003 la création de places en garderies privées plutôt qu'en CPE. Or, les garderies commerciales s'installent d'abord là où il y a non seulement des enfants, mais surtout là où il y a des familles capables d'assumer un tarif quotidien élevé en attendant le remboursement partiel de ces frais par les crédits d'impôt.

La ministre a fait connaître très clairement ses objectifs: relever le taux de fréquentation des services de garde éducatifs chez les enfants les plus vulnérables. Conséquemment, elle favorise la création d'installations dans les milieux les moins fortunés, là où ne vont pas s'installer *a priori* les garderies privées à but lucratif, on en conviendra. De ce point de vue, on voit mal comment les garderies commerciales qui sont moins présentes dans ces milieux seraient à ce point menacées. Celles qui pourraient l'être se sont installées là où sévissait un manque important de places subventionnées et où les parents plus fortunés n'avaient pas d'autre choix que de payer le prix fort. Or,

convoitées par les parents, les places à tarif réduit sont choisies lorsqu'elles deviennent disponibles. D'où l'intérêt des garderies commerciales pour ces nouvelles places subventionnées.

Cependant, au-delà de ces considérations mercantiles, deux recherches importantes arrivent à la conclusion que la qualité des services offerts en garderies commerciales est inférieure à celle que l'on retrouve dans les CPE. Les représentants de ces garderies ont fort à faire pour nous convaincre que les conditions de travail qui y prévalent sont égales à celles présentes dans les CPE, y compris en ce qui a trait au salaire. Ils ont aussi fort à faire pour nous démontrer que la formation initiale de leur personnel est égale à celle des éducatrices et éducateurs en CPE, et que la formation continue y est d'une aussi grande qualité. Ils ont aussi à démontrer comment ils arrivent à éviter le roulement de leur personnel, à assurer une présence stable de leur personnel sans laquelle il est bien difficile d'imaginer des liens d'attachement fort entre les enfants et le personnel et que ceux-ci puissent avoir une connaissance adéquate des enfants que les parents leur confient.

En un mot, les représentants de l'ensemble des garderies commerciales doivent faire la démonstration que leurs revendications visent d'abord le développement des enfants et non le développement de leur *business*.

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le défilé de Melissa Nepton lors de la dernière édition de la Semaine Mode Montréal. Sans être une capitale de la mode, Montréal est une ville de mode émergente et créative offrant un fort potentiel de développement, estime Jean-Claude Poitras.

Montréal n'est pas une capitale de la mode

Au Québec, toute vérité n'est pas bonne à dire. Et quand on ose exprimer des opinions différentes de celles de la majorité, on ne recueille que polémique et discorde.

JEAN-CLAUDE POITRAS
Designer

Le Devoir publiait, le 4 février, un article relatant les difficultés que traverse de nouveau la mode québécoise, jetant ainsi un pavé dans la mare. La journaliste Geneviève Tremblay, s'interrogeant sur l'absence de plusieurs figures de proue du design sur les podiums de la 24^e édition de la Semaine Mode Montréal, m'a interviewé au sujet de l'état de santé actuel de notre mode. Je crois que pour évoluer, il faut avoir la franchise de dire les vraies choses, d'être fier de ses réalisations, mais aussi d'avouer humblement ses faiblesses et d'apprendre de ses erreurs. On ne peut poser un bon diagnostic qu'après avoir exposé honnêtement les réalités fondamentales et les défis immenses d'une industrie complexe.

J'ai été touché par ce reportage sérieux qui n'avait rien de sensationnaliste et par la passion qui se dégageait des points de vue exprimés proposant des pistes. Ce texte ressemblait véritablement à un cri du cœur lancé par des acteurs de toutes les générations provenant de secteurs différents de l'industrie. J'ai aussi été heureux d'apprendre que le groupe de travail sur la mode déposera incessamment son rapport, ce comité formé à l'été 2012 ayant fait consensus.

Avec la publication de *Montréal et la mode—Une réalité loin du faste des défilés*, l'intérêt des médias pour la SMM s'est décuplé et a attisé les antagonismes. J'ai dû faire le constat qu'au Québec, toute vérité n'est pas bonne à dire et que l'idée de débattre et d'exprimer des opinions différentes conduisait à une polémique qui sème la discorde. Mon but reste, après 40 ans de carrière, d'être rassembleur et mobilisateur. J'ai été déstabilisé face à ce malaise viscéral qui perdure depuis trop longtemps. Il faut parfois oser dire tout haut ce que tant d'autres pensent tout bas. Je ne comprends toujours pas ce qui a pu

déchaîner ces tensions exacerbées. J'ai toujours soutenu les organisateurs de la SMM et les dirigeants du Bureau de la mode, dont j'ai salué à maintes reprises les qualités de promoteurs exceptionnelles. La SMM est une formidable vitrine qui doit poursuivre son rôle de catalyseur. Mes réflexions sur les faiblesses du secteur ne s'adressaient pas à cet événement, dont la vocation est de créer le buzz autour de nos créateurs. A chacun sa mission.

Plusieurs déboires récents justifient que l'on se préoccupe pour l'avenir, comme la disparition du LABoratoire Créatif, qui se voulait un collectif d'entreprises et qui a fermé ses portes dans l'indifférence générale. Qu'y a-t-il de déshonorant à admettre que Montréal n'est pas une capitale de la mode, ces centres névralgiques étant New York, Milan et Paris? On peut cependant affirmer que Montréal est une ville de mode émergente et créative offrant un fort potentiel de développement; la modestie a parfois meilleur goût.

Des inquiétudes connues

J'avais déjà exprimé mes inquiétudes lors de l'annonce de l'injection de 82 millions de dollars dans l'industrie de la mode dans une lettre parue dans *La Presse* à l'automne 2007. En voici quelques extraits qui me semblent encore pertinents:

«Le gouvernement a compris l'urgence d'agir. [...] La mode québécoise n'a plus le choix, elle doit se réinventer pour continuer d'exister. L'estime qu'à la base de sa réussite potentielle se trouve un changement fondamental d'attitude.»

«Le directeur de la Fédération canadienne du vêtement déclarait en juin 2007: "L'industrie du vêtement emploie 60 000 personnes au Canada, dont un peu plus de la moitié au Québec. Il y a cinq ans, elle en dénombrait 100 000." Je m'étonne que personne n'évoque les conséquences de tant de pertes d'emplois. Les répercussions sont pourtant dramatiques et viennent affecter notre capacité à produire des vêtements de qualité, puisque plusieurs fabricants et sous-traitants ont fermé leurs portes. Ceux qui restent éprouvent de grandes diffi-

cultés à trouver du personnel qualifié dans un secteur où il n'y a même plus de relève.»

«C'est pourquoi j'admire tant l'acharnement de nos designers, qui persistent à vouloir signer des collections, eux qui ne peuvent plus guère compter sur des manufacturiers pour produire. [...] Un designer ne peut réussir que s'il est soutenu par une structure financière, une gestion et une administration solides.»

«Dans le contexte de la mondialisation, pour quitter le mode "survie" et pleinement se développer, la mode d'ici doit miser prioritairement sur l'international. [...] Mais pas avant d'avoir cerné sa mission et d'être en mesure de la déployer avec force.»

«Un tel effort de positionnement se doit d'être appuyé par un plan stratégique. Il faut éviter de disperser cet argent çà et là sur l'ensemble d'une industrie qui prend des allures de dinosaure et dont le style a besoin d'être repensé et revampé. [...] Il ne suffit plus de répondre aux besoins, il faut créer la demande.»

La mode est en pleine mutation partout dans le monde, ballottée entre rêve et réalité. Il m'apparaît donc sain et nécessaire de se remettre en question. Tous les stratégies de la planète en conviennent, l'époque est à la cocréation et au *co-branding*, il nous faut mettre au rancart notre individualisme et nous ouvrir à l'idée de collaborer sur des maillages et des projets communs pour mieux rayonner. Les collectifs de créateurs à l'étranger représentent un mouvement fondamental que l'on ne peut ignorer et qui va bien au-delà des apparences. Avant d'attaquer son prochain virage, la mode québécoise doit cesser de se défilier et devrait peut-être organiser un colloque, à l'instar du forum sur la chanson québécoise qui vient de se terminer. Notre mode ne mérite-t-elle pas également une réflexion en profondeur pour se redéfinir, se repositionner et porter un regard neuf sur ses réalités, ses forces, ses faiblesses, ses perspectives d'avenir, pour penser différemment, faire les choses autrement et enfin voguer vers de nouveaux horizons? «Si on s'y mettait», comme dans la chanson de Ferland!

Les femmes en mènent large



LISE PAYETTE

C'est une bonne nouvelle. Les femmes sont en piste et plus elles font le bilan de ce que les hommes ont fait de notre monde, plus elles ont le goût de s'engager. La présence visible des femmes partout à travers la planète, dans des postes souvent étonnants, leur donne envie de se risquer hors des sentiers battus. Elles s'impliquent comme jamais auparavant et elles ont le goût de se lancer, même si trop souvent, le prix à payer leur paraît encore élevé.

Des chiffres publiés par le Collège des médecins du Québec lundi dernier font rêver. En 2012, le Québec a compté 542 médecins de plus qu'en 2011, dont 86 % étaient des femmes. A ce jour, 41 % des médecins au Québec sont des femmes et parmi les étudiants en médecine aujourd'hui, 61 % sont des femmes, ce qui pourrait faire en sorte que dans 5 ans, la pratique de la médecine soit majoritairement exercée par des femmes. Beaucoup d'hommes s'en inquiètent, prétendant que les femmes n'accepteront jamais de mettre de côté leur vie personnelle pour s'investir totalement dans leur profession. Je leur réponds que les femmes ont toujours favorisé le partage des tâches au sein de la famille et qu'il est probable qu'elles continueront quel que soit le choix d'engagement qu'elles feront.

Pendant ce temps, aux États-Unis, Hillary Clinton, après avoir connu une campagne électorale où le mépris de ses opposants est allé jusqu'à la limite de l'intolérable, serait devenue la femme la plus populaire de son pays au moment où elle choisit de tirer sa révérence. On la veut maintenant comme présidente à la prochaine élection.

Au Canada, il y a maintenant six femmes premières ministres de provinces canadiennes. Une «première» que personne n'avait vue venir et qui permet de penser que les femmes, politiquement, sont en marche. Sont-elles toutes féministes et engagées envers l'amélioration du sort des femmes? Probablement pas. Mais ce que je sais, moi, c'est que je n'ai jamais rencontré une femme qui ne devenait pas féministe en côtoyant le monde politique.

Il y a surtout une femme première ministre du Québec. M^{me} Marois ne peut pas ignorer à quel point les femmes québécoises ont mis leurs espoirs en elle, ni la déception que se serait si elle les laissait tomber. S'il en est une qui sait à quel point c'est difficile de faire son chemin comme femme, c'est Pauline et sa longue marche à travers les trahisons, les critiques et les quolibets. Il lui reste toujours à inventer l'image féminine du pouvoir pour devenir un vrai modèle pour celles qui veulent marcher dans ses traces.

Étonnamment, elles sont plus nombreuses que ce que l'information a tendance à nous laisser croire. En information, au Québec, on a cru que pour cesser d'être accusé de sexisme, il suffisait d'avoir des femmes pour lire les nouvelles ou courir les accidents de voiture ou les gros incendies. Les nouvelles qui concernent les intérêts des femmes, leurs conditions de travail, leur sécurité dans les rues ne font pratiquement jamais les manchettes. Si vous défendez une cause dite féminine, ou pire, féministe, vous risquez de vous faire dire que votre sujet n'intéresse personne.

Pourtant, les femmes agissent. Elles ne sont pas immobiles. La commission Charbonneau leur fait la démonstration qu'elles pourraient faire mieux que bien des hommes qui occupent des postes importants. Des femmes d'ici vont sauter dans la galère, convaincues qu'elles feront mieux que ceux qu'elles veulent remplacer.

Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec vient de lancer sa campagne: «Aux élections municipales 2013, je me lance.» Le réseau regroupe 17 tables régionales qui déplorent le fait que seulement 30 % des élues aux conseils municipaux soient des femmes et que seulement 16 % atteignent la mairie alors que les femmes comptent pour 52 % de la population.

Leur ambition est de rétablir l'équilibre dans la représentation des élus et élues, et d'influencer les décisions qui doivent être prises dans des domaines qui touchent directement la vie citoyenne. Elles sont soutenues par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec. On peut les joindre à l'adresse suivante: info@reseautablesdes-femmes.qc.ca.

Que les femmes soient en marche ne fait aucun doute. Qu'elles soient enfin convaincues que le monde a besoin qu'elles participent, afin d'améliorer le sort des humains, a mis du temps à faire son chemin dans leurs têtes. Peut-être est-ce l'aube d'un temps nouveau? A condition que les femmes répondent présentes. Je ne dis pas que la mer est calme et que ce sera un voyage de rêve, mais je dis que le temps est venu de prendre notre place partout.

PUBLICITÉ D'ÉDUC'ALCOOL

Une incitation à la modération ou à la consommation?

IVAN ROCHETTE
Montréal

Lorsque Éduc'alcool me dit à grand renfort de publicité que les hommes ne doivent pas boire plus de trois consommations par jour et un maximum de quinze par semaine tandis qu'une femme ne doit pas boire plus de deux consommations par jour ou un maximum de dix par semaine, je me demande sérieusement si cet organisme, qui prône la modération, ne me donne pas l'occasion de justifier une consommation régulière d'alcool.

Âgé de 77 ans, depuis plusieurs années, je bois «avec modération» assez régulièrement les normes «suggérées» par Éduc'alcool, soit quelque 15 consommations par semaine, et j'ai beaucoup de difficulté à me défaire de cette dépendance.

C'est en voulant me libérer de cette dépendance de boire ma quinzaine de consommations par semaine que j'ai réalisé comment la publicité d'Éduc'alcool ne faisait que me justifier dans cette néfaste habitude en me répétant que boire une couple de consommations par jour était boire «avec modération».

Je ne me considère pas comme un AA (alcoolique anonyme), mais plutôt comme un AM, «alcoolique modéré», ou encore un AF, «alcoolique fonctionnel». Bien que je sois en excellente forme pour mon âge (excellente pression, beaucoup de sport), j'ai réalisé que boire mes quinze consommations par semaine de façon assez régulière nuisait de plus en plus à mon excellente forme physique et mentale; de plus, j'ai aussi réalisé que je donnais à la SAQ et aux brasseries un minimum d'environ 2500\$ annuellement.

Ce qui m'a amené à penser que si la publicité d'Éduc'alcool réussit à inciter seulement un ou deux % de la population à boire chaque semaine «avec modération», les recettes pour la SAQ, le gouvernement et l'industrie des boissons alcooliques en général doivent être bonnes. Tous ces gens-là doivent être «morts de rire» et doivent avoir l'envie de continuer à subventionner avec enthousiasme cet organisme... sans but lucratif!

On m'avait toujours dit que l'alcoolisme n'était pas une question de «quantité», mais bien une question de «régularité», ce dont je peux témoigner en toute humilité et sincérité.

Éduc'alcool, pour qui travaillez-vous? La SAQ, l'industrie des boissons alcooliques?



L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste) ; **information générale** : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (reporter), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports) ; **information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; **information culturelle** : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre) ; **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folle-Boivin et Louis Gagné (pupitre) ; **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier, Karl Rettino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants) ; **correction** : Andréanne Bédard, Christine Dumazel et Michèle Malenfant ; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ** Céline Benoit, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlène Côté, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Chantal Rainville, Nadia Sebai (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire). **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Ugo Galfrascoli (analyste-programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (reponsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

gions. La fameuse occupation du territoire, on la fera comment, alors ? »

Celui qui est basé à Sainte-Anne-des-Monts insiste : c'est parce que le fleuve est gelé que les pêcheurs ne travaillent pas, pas parce qu'ils sont paresseux. En entrevue avec le mensuel *Grafici*, M. Cormier avait été plus cinglant encore. « C'est un désaveu complet. À moins qu'il y ait de très gros changements, je ne briguerai pas un siège de député du Parti conservateur aux prochaines élections. Ce n'est pas parce que j'étais candidat conservateur que j'ai les yeux fermés ! »

Quant à Michel-Eric Castonguay, il est carrément en soutien des groupes Action-Chômage de Charlevoix et de la Haute-Côte-Nord dans ce dossier. « Le gouvernement fait fausse route avec cette réforme », dit celui qui a aussi travaillé au cabinet des ministres Christian Paradis et Denis Lebel. « Il faut plutôt s'attaquer aux symptômes du marché du travail saisonnier. » Selon lui, « on va tuer les régions

avec cette réforme, et les compétences dans les régions vont se perdre ».

Lui-même dit bien comprendre la situation parce qu'il s'est aussi retrouvé au chômage. Il était dans le domaine de la recherche vétérinaire et les coupes gouvernementales lui ont fait perdre son emploi. « Je suis touché personnellement moi aussi », dit-il. Il trouve inconcevable l'obligation qui est faite aux chômeurs de se rapporter à un fonctionnaire pour prouver qu'ils cherchent de l'emploi. « Prenons l'exemple de quelqu'un qui vit à Tadoussac. Il doit faire 70 kilomètres [95, en fait] pour se rendre au bureau de Forestville pour démontrer qu'il recherche de l'emploi. »

Difficile allégeance

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, semble avoir fait preuve d'une certaine ouverture. Ainsi, elle a accepté de rencontrer une délégation de l'est du Québec le 27 février prochain. Un autobus partira de la Gaspésie, s'arrêtera à Québec pour rejoindre des gens de Charlevoix et de la Côte-Nord, et se dirigera vers Ottawa pour une rencontre avec la ministre. Celle-ci a consenti à rencontrer quatre personnes, soit un représentant pour chaque région : Charlevoix, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent

et Côte-Nord. « Au moins, le fait que la ministre a accepté de nous rencontrer, c'est quand même bon », estime M. Cormier.

Les trois anciens candidats éprouvent par ailleurs beaucoup de difficulté à afficher leur affiliation politique. Bertin Denis, par exemple, annonce qu'il ne sera plus candidat pour le PC. Mais c'est surtout à cause de la mauvaise réputation que les médias, selon lui, font au parti. « Je ne veux pas me mettre en porte à faux avec ma population », dit-il. « Moi, on me ridiculise régulièrement parce que j'ai été candidat au Parti conservateur alors que je voulais seulement offrir mes services à la population et que le Parti conservateur était le véhicule qui était disponible. »

Allen Cormier ne sera pas candidat non plus, mais il ajoute ne pas renier sa formation. « J'ai été candidat, mais ça ne veut pas dire que j'en-dosse tout ce que le parti fait ou dit. » Quant à M. Castonguay, il dit seulement que depuis sa candidature à l'élection de 2011, « je ne suis pas le plus populaire dans ma région ». Il ne renie pas son parti, car il estime ne pas être obligé d'en appuyer les idées à « 100 % ».

Le Devoir

TANGUAY

SUITE DE LA PAGE 1

pact de cette jeune femme née en Estrie sur la société américaine, nous avons rejoint son biographe, Andrew Erdman, à New York.

Pourquoi affirmez-vous qu'Eva Tanguay a servi de modèle à des stars féminines comme Lady Gaga ou Madonna ?

D'une certaine façon, elle a été la première d'une lignée de femmes qui, après elle, ont proposé de nouveaux modèles féminins. Elle faisait fi des tabous, faisait tout ce qu'une femme de cette époque n'aurait osé faire, en étant extravertie, à l'aise avec son corps, d'angereusement spontanée, au grand dam des autorités religieuses. Mae West et Judy Garland se sont directement inspirées d'elle, et dans le même esprit, on peut dire qu'elle a précédé Madonna et Lady Gaga.

Comment a-t-elle réussi à devenir aussi célèbre ?

Plus que du talent, elle avait érigé autour d'elle un culte de la personnalité. Ses chansons les plus célèbres avaient des titres assez provocants pour l'époque comme *I Don't Care* et *Go As Far As You Like*. Elle n'avait pas de *sex-appeal* à proprement parler, mais elle misait sur son extravagance, sa drôlerie, ses costumes étonnants, sa soif de liberté et sur l'utilisation très habile de la presse à scandales. En ce sens, elle fut la première *superstar* à savoir parfaitement comment manipuler en sa faveur les médias de masse modernes.

Pourquoi le public entretenait-il cette fascination envers elle ?

Ses moindres faits et gestes étaient rapportés par la presse. Elle a affiché sur scène un nouveau modèle féminin. Celui d'une femme qui n'avait pas besoin d'hommes pour réussir et qui était totalement libre de ses gestes et affranchie des tabous du temps. Elle fut presque toujours célibataire, négociait seule ses contrats. Des femmes comme Sarah Bernhardt l'ont précédée, mais leurs publics étaient moins populaires. Tanguay a incarné un modèle de réussite et de liberté pour la jeune classe ouvrière urbaine, au moment où les États-Unis vivaient une grande époque d'urbanisation.

Est-ce que ses origines canadiennes-françaises ont joué un rôle dans sa trajectoire extraordinaire ?

Comme bien des immigrants, il était difficile de sortir du lot, et la scène fut une façon pour elle de prendre sa place. Elle a commencé sa carrière à 8 ans dans le Massachussetts, où vivait un grand nombre d'immigrants canadiens-français, ce qui a aidé à lui bâtir un public fidèle.

Pourquoi soutenez-vous que l'influence d'Eva Tanguay se fait sentir encore aujourd'hui ?

Même si bien des gens n'ont jamais entendu parler d'elle, ce qu'elle a apporté à l'univers de la scène était tout à fait inédit et a été imité par bien d'autres femmes par la suite, dont Sophie Tucker. L'art de la provocation, d'être sans compromis et de se bâtir une célébrité à travers les médias semble aujourd'hui couler de source. Mais elle fut vraiment la première à ériger cette manière de faire en un art.

Recensé par le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, *Queen of Vaudeville: The Story of Eva Tanguay* est le seul ouvrage jamais consacré à la *star* du vaudeville d'origine québécoise qui, en quarante ans de carrière, n'est venue jouer que deux fois à Montréal. Selon nos informations, publiées en 2010, Eva Tanguay s'est produite en 1908 au Théâtre Royal, puis en 1909, au Théâtre Bennett's, rue Sainte-Catherine, en première américaine, juste avant de prendre la vedette dans l'immensément populaire revue des *Ziegfeld Folies* sur Broadway. Des producteurs américains lui avaient offert alors 3500 \$ pour la convaincre d'annuler son voyage à Montréal, mais Eva Tanguay les aurait gentiment envoyés balader. Quelques années plus tard, l'arrivée du cinéma muet aura raison de la carrière de Tanguay et signera la fin du vaudeville en Amérique du Nord.

À relire sur le sujet : <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/284419/eva-tanguay-premiere-superstar-americaine>

Le Devoir

Excuses d'Ottawa

Des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral ont présenté leurs excuses officielles, jeudi, suite à la perte de renseignements personnels de plus d'un demi-million de Canadiens. Ces données se trouvaient sur un disque dur externe et une clé USB que les employés du ministère des Ressources humaines ont perdu, en novembre dernier. La plupart des personnes touchées ont participé au Programme canadien de prêts et bourses entre 2000 et 2007, bien que des informations personnelles appartenant à des bénéficiaires d'autres programmes et à des membres du personnel aient également été compromises. La Gendarmerie royale du Canada et la commissaire fédérale à la protection de la vie privée, Jennifer Stoddart, enquêtent sur ces disparitions.

La Presse canadienne

ASSE

SUITE DE LA PAGE 1

participent pas au Sommet qui aura lieu à Montréal les 25 et 26 février prochains. « Ils se privent d'un lieu de prise de parole, a affirmé la première ministre jeudi. C'est dommage, mais c'est leur choix et je le respecte. »

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, était, pour sa part, quelque peu dubitatif. « Je trouve surprenant que l'ASSE, qui s'appelait la CLASSE l'année dernière, qui demandait à ne pas être exclue et à participer à toutes les rencontres [et] aux négociations, se lance dans l'auto-exclusion [et] adopte la politique de la chaise vide. »

Il affirme que ces sommets sont l'occasion de prendre des « décisions importantes » et de discuter de « réformes qui vont transformer les universités » pour les dix ou quinze prochaines années. « Quand on n'est pas là, on ne peut pas participer et influencer les discussions. »

Questionné par les journalistes sur ses intentions pour tenter de convaincre l'ASSE de revenir dans les rangs, le ministre Duchesne ne s'est engagé à rien. « Je les invite à rester au Sommet », s'est-il contenté de répondre.

« Les dés sont pipés d'avance »

De leur côté, les partis d'opposition blâment le gouvernement Marois pour l'absence de l'ASSE au Sommet. Dans un rare moment de communion, le Parti libéral et Québec solidaire ont tenu sensiblement le même discours dans leurs points de presse respectifs, dénonçant tous deux le fait que les étudiants aient été bernés par le gouvernement.

« C'est une triste journée pour le Parti québécois : c'est un constat d'échec qu'on fait de la politique de ce gouvernement avec le retrait de l'ASSE et la décision de boycotter le Sommet », a lancé le critique de l'opposition officielle en matière d'Enseignement supérieur, Gerry Sklavounos, en point de presse jeudi.

Selon lui, « le château de cartes du ministre s'écroule aujourd'hui », car bien que le gouvernement ait « essayé de tout donner » aux associations étudiantes, les déclarations récentes du ministre de l'Enseignement supérieur et de la première ministre « ont fait en sorte que différentes personnes, allant de l'ASSE aux recteurs — qui ne partagent évidemment pas la même position — se sont rendu compte que les dés du Sommet sont pipés, que les décisions sont déjà prises et que nous sommes devant un exercice de relations publiques ».

Le député de Laurier-Dorion affirme que « l'exercice [le Sommet] manque de crédibilité », mais il ne voit pas de contradiction avec la position de son gouvernement l'an dernier, qui déplorait l'intransigeance de cette même association étudiante. « Lorsque vous dites à l'ASSE que



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

« Quand on n'est pas là, on ne peut pas participer et influencer les discussions », dit Pierre Duchesne.

ce sera sur la table [la gratuité] et que, par la suite, vous dites : ce n'est plus sur la table, ils ont été induits en erreur. C'est ça, la différence. Nous, notre position était claire, dès le début. On a voulu discuter, mais on a quand même eu une position de principe. Mais amener quelqu'un à une table, et faire miroiter que la position qu'ils défendent va être discutable... »

QS à la manifestation

Bien que défendant la gratuité des études universitaires, la chef de Québec solidaire, Françoise David, reprenait sensiblement le même discours, affirmant que « le gouvernement du Québec est le principal responsable de ce refus de l'ASSE de participer à un Sommet où l'organisation a l'impression que les dés sont vraiment pipés d'avance ».

Elle parle de « cafouillage » et de « problèmes sémantiques » entourant la question des droits de scolarité. Elle considère que le boycottage de l'ASSE est « décevant », mais affirme en comprendre les raisons. « C'est extrêmement décevant pour tous ces jeunes — et moins jeunes aussi — qui ont participé au printemps érable. [...] Ils se font promettre un Sommet où tout sera sur la table. Et ce qu'on voit, c'est un ministre de l'Ensei-

gnement supérieur qui ne cesse de changer d'idée et, parfois même, entre lui et la première ministre, ce n'est pas tout à fait le même discours. »

Cela dit, elle regrette l'absence de l'ASSE, car elle estime que la gratuité des droits universitaires est « un point de vue qui mérite d'être entendu ». Elle défendra elle-même cette orientation au nom de Québec solidaire lors du Sommet, ce qui ne l'empêchera pas de manifester avec les jeunes de l'ASSE en marge de l'exercice. « À l'intérieur comme à l'extérieur du Sommet, nous allons vigoureusement défendre le point de vue que la gratuité scolaire est possible. »

Faire payer les entreprises

De son côté, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, y est allé d'une proposition qu'il a lui-même qualifiée de surprenante. « Je crois qu'on devrait demander une contribution aux entreprises, en abolissant certains crédits d'impôt aux entreprises pour annuler les compressions de 124 millions dans les universités », a-t-il lancé en Chambre jeudi, sous les applaudissements nourris d'Amir Khadir.

Cette proposition a été bien accueillie par le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, qui l'a qualifiée de « très intéressante ». Il a invité François Legault à en faire part lors du Sommet, rappelant que les gens d'affaires avaient été présents aux quatre rencontres préparatoires. « Ils seront là encore et je m'attends à ce que, bien sûr, on puisse aller un peu plus loin dans cette direction-là », a ajouté le ministre.

Le Devoir

Vers une enquête

sur les opérations policières

Québec — Le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, examine les options qui permettraient d'enquêter sur les opérations policières menées durant la crise étudiante du printemps dernier. M. Bergeron veut cependant éviter de nuire aux enquêtes menées actuellement à la suite de plaintes d'individus au commissaire à la déontologie policière. « Ce que je souhaite, c'est qu'en bout de piste, s'il y a réellement eu des débordements de certains policiers, que les policiers en question puissent être sanctionnés, a-t-il dit jeudi. Je ne voudrais pas que tout à coup par mon intervention, je court-circuite le processus qui a cours en déontologie policière. » Lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale, M. Bergeron a cependant précisé qu'il n'attendra pas nécessairement que toutes les plaintes en déontologie aient été traitées.

La Presse canadienne

printemps 2011, l'hôpital du Sacré-Cœur, le CSSS du Cœur-de-l'Île, le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal tentent de trouver des solutions pour rapatrier les quelque 2000 chirurgies au public. Déjà, la « majeure partie » des chirurgies orthopédiques aurait été rapatriée à l'hôpital Jean-Talon. Toutefois, cela ne représente qu'une mince proportion de l'ensemble des chirurgies d'un jour effectuées à Rockland MD.

Alors qu'en février 2012, l'Agence de la santé de Montréal exprimait la volonté de cesser de collaborer avec Rockland MD, en septembre, l'hôpital du Sacré-Cœur a renouvelé l'entente pour deux ans.

Le directeur de la clinique, Fernand Taras, confirme que la cadence a toutefois été revue à la baisse et que ses deux salles d'opération ne sont plus utilisées que 70 % du temps.

Ni l'hôpital du Sacré-Cœur, ni l'Agence de la santé de Montréal n'ont souhaité expliciter au *Devoir* le plan de rapatriement des chirurgies.

Depuis le début de l'entente en 2008, c'est plus de 18 millions de dollars qui ont été versés à Rockland MD pour 8863 chirurgies, pour un

coût moyen d'un peu plus de 2000 dollars chacune, apprend-on en épluchant les documents déposés par le MSSS pour l'étude des crédits.

Quant à l'avenir du centre Rockland MD, le D^r Taras est en réflexion. Il déplore que le secteur public ne souhaite plus « profiter » d'une infrastructure existante et sécuritaire. Il ouvre la porte aux discussions. « Si le modèle économique a besoin d'être revu, je n'ai pas de problème avec ça, revoyons-le ! lance-t-il. Peut-être que c'est trop cher, c'est légitime de se poser la question ! » Il se dit ouvert à des ententes semblables à celles conclues avec les groupes de médecine familiale, par exemple.

Le D^r Taras a tenté d'obtenir l'autorisation de Québec de faire travailler des médecins participants et des médecins désaffiliés de la RAMQ dans son établissement, question de préparer une transition vers un éventuel passage complet au privé. Cette requête lui a été refusée. Selon lui, les profits engrangés par les médecins non participants auraient permis de financer la portion publique de la clinique et d'éliminer les forfaits santé que la RAMQ juge illégaux.

Le Devoir

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

D^r Fernand Taras, est convaincu d'avoir agi en toute légalité. « Oui, nous allons aller en Cour, car notre forfait santé était basé sur deux articles de loi », a dit ce dernier au *Devoir*, jeudi. Pour lui, c'est de « l'hypocrisie » de nier aux médecins le droit de facturer des frais, alors que la rémunération à l'acte ne couvre pas les frais d'exploitation de leur clinique. « Ça pousse les cliniques à être créatives sur le mode de facturation », selon le D^r Taras.

Rapatriement difficile

Mais où se feront donc ces 2000 chirurgies excédentaires que l'hôpital du Sacré-Cœur refile à Rockland MD depuis 2008 ? « L'établissement va réintégrer l'ensemble des chirurgies dans ses installations », a répondu le ministre Réjean Hébert mercredi soir.

Dans des documents déposés lors de l'étude des crédits du MSSS, on peut lire que depuis le

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390